

DIALOGUES EN HUMANITE

LES GRANDS DEFIS ECOLOGIQUES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

29 NOVEMBRE 2004

- : -

La séance est animée par M. Bernard LEON.

M. LEON.- Mesdames, Messieurs,

Je ne vais pas prendre la parole longtemps puisque je suis simplement chargé de jouer le rôle de « Monsieur Loyal » aujourd'hui, d'être ce que l'on peut appeler un modérateur, simplement pour vous indiquer les deux ou trois temps forts de la journée.

Cette matinée va se passer avec les interventions d'un certain nombre de personnalités, dont vous avez les noms dans le programme, donc je vais gagner du temps en ne donnant pas leurs noms tout de suite.

Le deuxième temps fort sera, après la pause café, un débat que l'on démarrera avec deux industriels et ensuite avec la participation de vous tous, sur les actions menées par les entreprises en matière de développement durable, et des discussions libres autour de leur engagement ou de leur non engagement éventuellement.

Troisième temps fort de la matinée : la synthèse des présentations du matin devant Gérard Collomb, Sénateur-maire de Lyon.

Puis présentation des ateliers très rapidement et travail des ateliers, donc répartition dans les 4 ateliers. Je sais que par Internet ou par

bulletin d'inscription, vous vous êtes déjà répartis par atelier. On vous indiquera en début d'après-midi quels sont les endroits ou les pièces où les ateliers vont se réunir.

En fin de journée, restitution de synthèses des ateliers et une conférence de clôture par M. Wormser.

Je vais passer tout de suite la parole à Thérèse Rabatel, Vice-présidente du Grand Lyon, en charge de l'Espace des Temps justement. Donc n'en perdons pas, je lui cède la parole.

Mme RABATEL.- Merci. Bonjour.

J'ai le plaisir et l'honneur de vous accueillir au nom de Gérard Collomb pour cette nouvelle rencontre des Dialogues en Humanité. Je pense que vous appréciez le lieu dans lequel vous êtes conviés, qui est un Fort qui a été construit entre 1834 et 1848 et qui fait partie des fortifications de défense de Lyon. C'est un peu un paradoxe parce qu'en même temps nous sommes plus ici pour la paix que pour la guerre, mais les lieux de guerre ont été réappropriés, comme vous le voyez, par la culture, et ce sont des lieux qui aujourd'hui peuvent prendre une autre dimension fort intéressante.

Je veux tout d'abord excuser l'absence momentanée de Gérard Collomb, Sénateur-maire de Lyon et Président du Grand Lyon, qui nous rejoindra en fin de matinée pour discuter et déjeuner avec nous.

Les Dialogues en Humanité sont une initiative lyonnaise d'envergure internationale. Cette double articulation du local et du global est déterminante, car nous savons tous aujourd'hui que les problèmes mondiaux ont des conséquences locales -par exemple la misère et les guerres dans le monde poussent chaque semaine à Lyon une soixantaine de personnes nouvelles qui demandent l'asile- et réciproquement, nous mesurons que les changements de stratégie dans

l'évolution du monde, ne pourront pas se concrétiser seulement par des décisions prises par les Etats et les organisations internationales, mais qu'ils devront s'incarner grâce à la participation des villes, des territoires et de leurs habitants.

Gérard Collomb, et nous tous autour de lui, nous sommes très attachés à l'idée de montrer que les grandes agglomérations ont un rôle fondamental à jouer, qu'elles peuvent avoir un effet d'exemple et d'entraînement, dans la mesure où elles rassemblent des énergies à une échelle humaine, et où la visibilité des actions peut inciter un nombre croissant de nos concitoyens à œuvrer pour le bien commun.

Dans la documentation que vous avez reçue pour les Dialogues, vous pouvez voir à quel point Lyon et son agglomération participent à toutes sortes de rencontres nationales et internationales, afin d'aider à répondre concrètement aux défis contemporains.

J'ai participé à la plupart des rencontres initiées par les Dialogues depuis leur création en mai 2003. J'ai particulièrement apprécié les efforts constants d'analyse des maux de notre planète, sans chercher à les minimiser, ce qui serait irresponsable mais aussi insupportable compte tenu de la multiplication des actes de barbarie auxquels nous sommes actuellement confrontés. J'ai même tendance à penser que la barbarie est pire que jamais, car les notions de Droits de l'Homme et de droit au bonheur sur la terre n'existaient pas au Moyen Age, alors qu'aujourd'hui chacun connaît pertinemment l'existence des droits, en même temps qu'il les bafoue.

Les discussions des précédents Dialogues se caractérisent par le refus d'imputer trop commodément à la nature ou à la fatalité, ce qui relève de la responsabilité des êtres humains.

La famine, par exemple, n'est pas due à la nature ou au climat, dans les trois-quarts des cas, mais bien plutôt aux guerres entre les groupes humains ou entre les nations, ainsi qu'au choix d'une agriculture

d'exportation au détriment d'une agriculture vivrière, ou encore aux stratégies économiques, voire financières, en matière de fixation des prix mondiaux des denrées agricoles.

Ainsi, il ressort de nos travaux antérieurs que si l'homme est responsable de la plupart de ses maux, il peut donc aussi être l'artisan principal de la résolution de ses problèmes.

Cela peut être encourageant et décourageant en même temps, lorsqu'on mesure le grand écart entre la prise de conscience des problèmes, et les décisions politiques réelles, ou les comportements qui ne sont pas à la hauteur des enjeux. Nous savons tous que la crise écologique est devant nous, mais y croyons-nous vraiment ? Nous sommes persuadés qu'il faut agir, mais est-ce que nous ne nous leurrions pas souvent en pensant que la technique aura réponse à tout, un peu aujourd'hui et surtout plus tard quand la maison brûlera ?

Permettez-moi dans cet esprit d'apprécier particulièrement la participation de nombreux chefs d'entreprises à nos travaux dans le cadre du salon Pollutec, mais de souhaiter aussi que les responsables politiques fassent avancer l'idée d'une nécessaire convergence entre innovations technologiques et comportements sociaux.

Je suis particulièrement sensible aux contradictions touchant les défis écologiques sur le plan temporel.

Cela renvoie aux politiques dont j'ai la charge sur le Grand Lyon. Pour le dire vite, je m'occupe d'adapter les temps de la ville, c'est-à-dire aussi bien les temps des services publics que des services privés, aux temps nouveaux des habitants, qui ont énormément évolué ces dernières années. Cela peut concerner aussi bien les crèches, que les déplacements, que les loisirs. Cela a à la fois des dimensions philosophiques et en même temps cela se traduit par des mesures qui peuvent être extrêmement concrètes.

Les questions de temps ont totalement à voir avec le développement durable, et le mot lui-même, durable, est une référence au temps.

La dimension temporelle est fondamentale dans la crise que nous vivons :

- parce que nous sommes aujourd'hui à un tournant historique : l'Homme est pour la première fois confronté au risque de sa destruction par lui-même ;

- parce qu'il n'est pas facile de gérer le court terme et le long terme ;

- parce que les temporalités politiques, économiques, environnementales, culturelles, ne sont pas les mêmes ;

- parce que nous nous empoignons parfois sur des questions de rythmes, certes importantes, mais anecdotiques, comme ces discussions sur le moment exact où la raréfaction du pétrole se fera sentir, ou le moment où la glace des pôles aura si bien fondue que les côtes seront submergées, alors que ces phénomènes sont déjà à l'œuvre, qu'ils appellent des mesures immédiates, et que lorsque le problème sera véritablement visible de tous, il sera trop tard pour agir.

Lors de notre précédente rencontre en juin dernier, nous avons décidé de n'en point rester à des considérations générales, mais d'habiter véritablement les grands événements emblématiques, dans des domaines différents, pour arriver à des propositions concrètes.

Votre présence nombreuse ici est réconfortante, sans compter -je le signale- tous ceux qui n'ont pas pu être admis parce qu'ils se sont inscrits un peu trop tard, vu la place disponible dans cette salle.

L'approche transversale des Dialogues s'incarne fort bien dans cette salle, où sont réunis des chefs d'entreprises, des représentants d'organisations internationales et des ONG, des élus, des chercheurs. Cela est très prometteur, car il n'y a pas une solution, ce qui serait trop simple, mais des solutions variées, avec des acteurs variés.

Je vous souhaite donc de bons travaux, vous, et pas seulement vous, non seulement parce que je reste avec vous cette journée, mais aussi parce qu'on ne peut pas rester en extériorité, spectateur face aux défis écologiques, et surtout pas les élus.

M. LEON.- Merci Madame la Présidente.

Mme RABATEL.- J'ai une proposition.

On m'a proposé -je disais nous justement- de vous lire un texte de quelqu'un de la salle, qui est une sorte de vade-mecum pour la journée, je dirais, qui est un peu de l'écologie personnelle justement, et non pas toujours de regarder comme si les choses étaient extérieures et que cela ne nous concernait pas. Donc je me permets de vous lire ce texte puisque cela m'a été demandé.

Il s'intitule « Ecologie de la know-sphère ou le contrat d'écologie sociale ».

La conscience écologique a permis à l'Homme de définir un ensemble de règles comportementales individuelles, qui contribuent fortement à la préservation et à l'épanouissement de la biosphère, même s'il est loin de les appliquer comme il faudrait aujourd'hui.

Cette conscience peut également s'appliquer à la know-sphère, la sphère de l'esprit, dans laquelle se jouent culture, savoir, objet symbolique, autrement dit les destinées de la société humaine dans son ensemble.

La know-sphère répond aux mêmes dynamiques systémiques que la biosphère. Son épanouissement et sa préservation dépendent également de choix comportementaux individuels qui, s'ils sont appliqués par tous, garantissent la préservation et son épanouissement.

Voici quelques unes de ces règles, que chacun est invité à faire siennes, afin que Dialogues en Humanité deviennent de véritables dialogues en humanité.

Ecouter : se laisser pénétrer par le discours de l'autre, sans attachement à ses propres réflexes de défense ; écouter jusqu'au bout, donc ne pas interrompre ; donner 3 secondes après qu'autrui ait parlé, c'est se donner à soi-même et aux autres le temps d'écouter et comprendre nos propres réactions, afin de construire une relation plus qualitative et profonde.

Organiser l'équité de la parole : des règles consenties par le groupe, un ou une animatrice, l'organisation de l'espace, sont autant d'outils fertiles pour maximiser diversité et équité.

Ne pas chercher à convaincre, afin de ne pas polariser les débats et les esprits, mais laisser place à tous les possibles.

Faire du développement durable : il est de notre responsabilité de prolonger nos propos par des actes réels inscrits dans le temps et dans des relations suivies avec les autres.

Servir, pour aider autrui là où sa demande est manifeste. Etant également servis nous-mêmes, nous nous donnons les uns et les autres les vrais moyens de nous grandir.

Enfin, ne pas juger : de réactif on devient créatif, c'est le plus difficile et le plus fertile des actes, car il ouvre le cœur à ce que l'on n'attend pas, et nous offre alors la véritable richesse du monde.

La personne qui a écrit ce texte, serait peut-être contente de nous faire signe.

M. LEON.- C'est Jean-François NOUBEL.

(applaudissements)

J'essaie de respecter le temps des 3 secondes dont vous venez de nous parler.

De votre première et de votre deuxième interventions, il y a un mot que je retiendrai et qui sera peut-être le mot de la journée ici, c'est le mot « comportement ».

Il est évident que l'objectif de l'humanisation, l'Homme, dont on va parler aujourd'hui, dans les grands défis, et notamment dans le grand défi écologique et technologique, c'est bien celui du comportement, de notre comportement. Donc je crois que cela risque d'être un peu le fil de notre journée, et j'ai entendu ce mot plusieurs fois dans vos interventions.

Maintenant Patrick Viveret, j'en suis certain, lui aussi va nous parler de comportement.

M. VIVERET.- Bonjour à toutes et à tous.

Je trouve que le texte de Jean-François colle particulièrement avec non seulement l'esprit de cette rencontre, mais l'ensemble du processus Dialogues en Humanité, c'est-à-dire que de la même façon que nous disons remettre l'Homme au centre c'est très bien, mais en réalité ce n'est pas une solution, c'est le début du problème parce que l'ambivalence humaine fait que cela peut être tout aussi bien le pire que le meilleur, et l'humanité est principalement menacée par sa propre inhumanité. Dans le même temps où nous disons cela, qui est un peu le fil rouge de nos Dialogues, nous devons évidemment dire que la façon dont nous personnellement, nous sommes engagés dans ce changement de posture, est absolument essentielle. Donc on est davantage dans une logique d'engagement mutuel, à commencer déjà pour notre propre pouvoir personnel, ce que nous pouvons faire pour reprendre pouvoir sur nos propres vies et créer du pouvoir créatif et

coopératif, plutôt que du pouvoir fondé sur de la peur et de la domination. Le rapport personnel est un élément décisif de la transformation collective.

Ce texte d'écologie personnelle, je pense, est bien adapté à la nature de nos débats, et je vais essayer en quelques mots de dire comment je ressens, personnellement, ces enjeux qui sont des enjeux collectifs dans le rapport au défi écologique.

Personnellement, dans tout ce que je fais -j'ai la chance d'avoir des jeunes enfants qui ont 8 et 6 ans- c'est en permanence : quel est le monde que j'ai envie de leur transmettre.

Il est à la fois du côté écologique, c'est-à-dire que l'idée qu'ils se retrouvent sur une planète et dans des écosystèmes fortement dégradés, a quelque chose de profondément insupportable, mais c'est aussi la question du désir d'humanité, parce qu'on pourrait imaginer une planète et des écosystèmes viables, mais avec des humains qui ont perdu leur propre désir d'humanité, qui sont dans un état de dépression qu'ils compensent par de l'excitation, mais qui fondamentalement fait que l'aventure humaine n'est plus pour eux un projet.

Ce risque-là est plus grave encore que le risque écologique, ou plutôt ils sont de même nature, c'est-à-dire qu'il y a dans la rupture de communication que nous avons avec la nature, avec l'univers, avec le cosmos, une rupture qui renvoie à l'autre rupture de communication qui est celle que nous avons avec autrui et avec notre propre intériorité.

L'une des précédentes sessions de Dialogues en Humanité était avec le Sommet des Villes pour l'Information, et nous disions dans l'interpellation que nous avons émise à cette occasion, que la fascination qu'évoquent nos sociétés pour la question de la communication et des technologies de la communication, n'est probablement pas sans rapport avec le fait que ce sont dans nos sociétés à nous, les sociétés dites occidentales, que la triple rupture de

communication, avec la nature, avec autrui, avec nous-mêmes, a été poussée plus loin.

Avec la nature : la phrase de Francis Bacon la résumait de façon tragique. Je vous la rappelle parce qu'elle est à méditer. Elle suppose que l'on fasse plus de 3 secondes après une phrase comme celle-ci, parce qu'elle exprime bien la posture profondément anti-écologiste et machiste, de ce qu'est la posture du productivisme industriel. Cette phrase disait : « la nature est une femme publique, il nous faut la mater, en pénétrer les secrets et la plier à nos désirs ».

Donc rupture de communication avec la nature : nous sommes posés dans la nature, nous ne sommes pas de la nature, et du coup le rapport de chosification à l'univers et à la nature, prépare naturellement le rapport de cette chosification aux autres espèces - nous le voyons bien dans la maltraitance à l'égard du règne animal en particulier- mais aussi la préparation de la chosification des êtres humains eux-mêmes, dont la forme la plus monstrueuse et la plus radicale a évidemment été donnée par la Shoah et la rationalité mise au service d'un projet de destruction génocidaire d'une partie de l'humanité, mais sous des formes beaucoup plus douces. Le processus de marchandisation, de chosification qu'expriment les sociétés de marché dans l'analyse qu'en a faite **Carle Polami** dans « la grande transformation », montre bien que la rupture de communication avec nos systèmes écologiques, prépare la rupture de communication sur le plan anthropologique et humain, avec autrui et avec nous-mêmes.

Dans cette logique-là, évidemment autrui est en permanence un rival, un compétiteur, une menace : je suis en permanence sous la menace du rapport à autrui. Et rupture de communication avec nous-mêmes, puisque je suis dans la guerre intérieure. La question du stress, sous toutes ces formes, est une question qui habite du même coup nos sociétés sous différentes formes.

Et passer de cette logique de la rupture de communication à une logique au contraire de retrouvailles, de réconciliation profonde, et avec nos écosystèmes, et avec autrui... Autrui est un compagnon de voyage dans cette brève aventure consciente que nous avons la chance de vivre en étant des êtres conscients dans l'univers, autrui est un compagnon de voyage. Il peut être très différent, je peux être y compris souvent en rapport émulateur avec lui, mais c'est un compagnon de voyage. La vraie concurrence c'est : nous courons ensemble et nous nous attachons en permanence à faire que l'ensemble des coureurs restent dans la course, de la même façon que la vraie compétition qu'ont les chercheurs c'est chercher ensemble. Courir ensemble, chercher ensemble, ce n'est pas de l'égalitarisme, ce n'est pas de la bureaucratie, ce n'est pas de l'assistance, mais c'est un projet dans lequel chaque place pour chaque être humain qui peut être dans la différence, est en même temps caractérisé par le fait que nous sommes tous dans la même aventure commune, et qu'autrui par conséquent est un compagnon de voyage et non pas un être menaçant.

Passer de la rupture de communication avec nous-mêmes, avec notre propre intériorité, en pensant la réconciliation avec nous-mêmes, d'où la place de cette écologie personnelle à laquelle nous invite Jean-François, d'où la place de l'intériorité, d'où la place de la capacité à faire la paix avec nous-mêmes, parce que plus nous sommes en guerre avec nous-mêmes et plus nous sommes en guerre avec les autres. L'un des points communs de toutes les grandes sagesse et de toutes les traditions spirituelles, est bien de nous dire que la qualité relationnelle avec autrui, dépend étroitement de notre propre qualité relationnelle intérieure.

Donc, si nous faisons ce que nous avons appelé un triple renversement de postures, et si nous disons : le principal problème de l'humanité c'est elle-même, parce que suivant qu'elle est capable de faire émerger

le meilleur de sa propre humanité, ou qu'au contraire elle dérape vers le pire de sa propre inhumanité, ce rapport entre rupture de communication ou au contraire processus de pacification, va prendre des formes extraordinairement différentes. Et nous sommes aujourd'hui dans un contexte où la gravité des problèmes écologiques, qui je crois n'est plus à démontrer, peut être effectivement une opportunité formidable pour la famille humaine.

De la même façon -nous l'avons vu dans « l'Odyssée de l'espèce », que nous avons en quelque sorte projetée en exergue de l'ensemble des Dialogues en Humanité- nous voyons bien que le rameau hominien qui a failli disparaître à plusieurs reprises, a pu non seulement se maintenir, mais progresser parce qu'il a fait de sa propre vulnérabilité, une force, par rapport à d'autres espèces, et que c'est cette vulnérabilité qui l'a amené à faire des progrès dans l'ordre de la conscience. Nous avons à réussir cette fois, non plus dans l'ordre biologique de l'hominisation, mais dans l'ordre culturel, et au sens fort du terme politique de l'humanisation, de grandir en humanité, un projet de même nature.

Et il est intéressant de voir que, dans l'accompagnement du processus d'hominisation, les défis écologiques, et notamment les grands défis climatiques et les grands changements climatiques, ont été finalement des causes de progrès.

Comment nous utilisons ces rendez-vous critiques où l'humanité risque la sortie de route, soit parce qu'elle peut détruire son propre écosystème, soit parce qu'elle peut se détruire elle-même, la forme la plus simple de l'auto-destruction étant évidemment l'usage des armes de destruction massive, mais il y a aussi des formes plus subtiles d'auto-destruction de la famille humaine. Cela peut être le mésusage de la révolution du vivant qui nous fait ouvrir une boîte de Pandore, dans laquelle nous transformons notre propre espèce. Cela peut être la forme la plus simple, qui est la forme de la fatigue d'humanité, c'est-à-dire la

forme dépressive : à quoi bon poursuivre l'aventure humaine ? S'il n'y a pas un désir profond d'humanité, l'aventure humaine peut se terminer indépendamment du problème de l'écosystème, du risque de destruction massive par des armes, etc. La question du désir d'humanité est évidemment centrale.

Donc si nous reprenons le fait que la vraie alternative aux logiques de peur et d'impuissance, c'est de dire à la fois : nous avons le devoir de sonner le tocsin, nous avons le devoir de dire -ce que dit **Jean-Pierre Dupuy** dans son livre « pour un catastrophisme éclairé »- que ces catastrophes non seulement elles sont à venir, mais qu'elles sont déjà là, que nous le savons, dit-il, mais nous n'y croyons pas. Chaque fois qu'une catastrophe se produit, en la reconstituant nous disons qu'elle était prévisible. Nous le savons, mais nous n'y croyons pas.

Donc à la fois nous avons à sonner le tocsin, pour dire : oui, l'humanité est en danger, et en danger à court terme, dans sa propre aventure, mais nous ne pouvons pas sortir des logiques de peur et de danger, si nous restons simplement dans la peur. C'est la limite du positif de la peur qu'évoquait **Anjonas** dans « le principe de responsabilité ». Il nous faut du désir positif. Il nous faut montrer que la voie possible si nous réussissons ces rendez-vous critiques de l'humanité avec elle-même, en particulier sur le plan écologique, ouvre pour l'humanité une capacité qualitative de grandir en humanité, qui fait de l'aventure de la conscience, de l'aventure de l'intelligence collective, dont Jean-François Noubel probablement parlera dans un des ateliers de cette après-midi, une aventure extraordinairement passionnante.

Donc la question du désir est une question fondamentale, et il y a un rapport étroit entre la nature de ce désir et la nature de l'intelligence collective à mettre en œuvre.

Pour terminer -c'est le point par lequel j'ai commencé mais je le crois essentiel- nous ne pourrions nous engager dans cette direction et nous

ne pourrons sortir de nos propres peurs et de nos propres sentiments d'impuissance, que si nous nous appuyons sur des forces de vie, face à toutes les pulsions mortifères que nous rencontrons, et ces forces de vie nous les trouvons déjà en nous-mêmes, et nous les trouvons dans les rapports avec les compagnons de voyage en humanité que nous allons rencontrer et qui sont prêts à s'engager dans cette démarche-là. C'est pour cette raison que nous sommes de plus en plus dans des logiques d'engagement mutuel, plutôt que dans des logiques d'appels. Tout le monde lance des appels à la cantonade, mais qui répond à ces appels ? Et si nous faisons l'inverse ? Si nous disions pour nous-mêmes : commençons déjà à changer nos propres vies et à mettre un rapport étroit entre ce changement personnel et les changements collectifs structurels que nous appelons de nos vœux.

Je vous en donne un exemple, qui vous sera distribué en début d'après-midi dans les ateliers, et celles et ceux qui sont intéressés par cette procédure en quelque sorte d'engagement personnel peuvent tout à fait y adhérer, ou proposer des modifications de ce texte d'engagement. Mais dans un texte qui a été à l'origine préparé en vue du 5ème Forum social mondial de Porto Allègre, mais qui pourrait tout aussi bien s'appliquer au processus Dialogues en Humanité, il est dit notamment :

«Nous vivons en effet un moment critique de l'histoire, où la famille humaine est confrontée à trois rendez-vous où se joue son avenir, celui de son propre habitat écologique à travers notamment les risques climatiques, celui du cocktail explosif que constitue le couple de la misère et de l'humiliation d'une part, du terrorisme et des armes de destruction massive de l'autre, celui de l'alternative entre guerre ou dialogue de civilisations.

L'Humanité, dit ce texte, a besoin de paix, de coopération et d'intelligence collective, pour faire face à ces défis. Elle doit organiser l'autodéfense contre tous ceux, quelles que soient leurs fonctions et

leurs motivations, qui cherchent à imposer la guerre, la compétition généralisée et des régressions inacceptables dans l'ordre de l'intelligence et de la culture ».

Le texte qui se termine par une procédure d'engagement mutuel, dit ceci : « C'est pourquoi nous vous proposons, vous qui voulez œuvrer pour un autre monde possible, vous qui vous engagez déjà là où vous êtes dans la construction d'autres formes d'être et d'agir, de prendre aujourd'hui un engagement mutuel ».

Cet engagement porte, au moins dans l'état actuel du texte, sur quatre directions fondamentales :

« 1- Manifester notre droit à l'objection de conscience contre les logiques de guerre et développer des forces de non violence actives contre toutes les formes d'oppression.

2- Travailler à rendre effective la déclaration universelle des Droits humains et les pactes internationaux qui s'y réfèrent, en nous considérant d'ores et déjà comme citoyens de cette planète et en appliquant l'ensemble des droits et devoirs qui sont liés à cet état, même si ces droits ne sont pas respectés par certains régimes politiques.

3- Participer -et là on est directement dans notre sujet sur la question de la soutenabilité même du développement- à la mise en œuvre de tous projets susceptibles d'organiser des modes de vie, de production et de consommation, respectueux des écosystèmes, et permettant aux générations à venir, de vivre dans de bonnes conditions leur propre voyage de vie.

Cela passe, pour notre propre compte, par le choix d'un art de vivre orienté vers une sobriété heureuse -c'est ce beau terme que **Pierre Raby**, un des sages de notre temps a proposé comme horizon de notre

action- et non vers un mode de croissance insoutenable pour l'avenir des écosystèmes.

Nous soussignés, nous engageons également à faire le point régulièrement sur l'avancée de cet engagement mutuel, à faciliter l'organisation de la coopération en réseau nécessaire à sa mise en œuvre, à porter cet engagement et les renversements de postures qu'il représente, dans tous lieux et événements auxquels nous participons, et à préparer pour 2006 un rassemblement mondial autour de cette initiative ».

Voilà typiquement -et on peut imaginer d'autres formes- cette logique de l'engagement mutuel. C'est précisément celle qui, parce que nous croyons profondément ce que nous disons, nous amène à vivre de nos propres valeurs, à y trouver une force de vie, et à faire en sorte que cette force de vie soit contagieuse.

Merci.

(applaudissements)

M. LEON.- Merci Patrick.

Je constate immédiatement que la matinée a bien avancé car, entre la première et la deuxième interventions, il y a un progrès conceptuel. On a parlé tout à l'heure du problème du comportement, et maintenant dans l'intervention de Patrick je retiendrai un mot encore : nous sommes de plus en plus dans des logiques d'engagement. Donc on passe de l'analyse du comportement à l'engagement, et je pense que maintenant, Lionel Roche qui va nous parler de la problématique des entreprises face au développement durable, va nous faire rentrer dans ce qui est réellement un engagement que nous espérons durable.

M. ROCHE.- Bonjour à tous.

Je vais m'inscrire à une autre échelle, mais pour observer s'il y a effectivement un désir et quelle est la nature de ce désir, dans le dialogue qu'il y a entre les entreprises et le monde dans lequel elles sont, et je passerai d'une échelle internationale je dirai à une échelle locale, puisqu'à l'échelle du territoire de l'agglomération du Grand Lyon, il y a de très nombreuses entreprises qui sont identifiées comme étant des entreprises à risques, en termes de sécurité des personnes et des biens, mais également en termes de risques pour l'environnement.

Il est intéressant de voir comment les relations se font ou se défont, et comment elles doivent se conjuguer entre les entreprises, leurs salariés, les gens qui sont à l'intérieur de l'entreprise, parce que quand on parle de développement durable, ce n'est pas uniquement la relation entre l'entreprise et le monde extérieur, c'est-à-dire passé l'enceinte de l'entreprise, qu'est-ce qu'il se passe au-delà, mais on s'aperçoit que dans les dialogues et les rapports qui sont menés par les entreprises, ce qui est à l'intérieur a évidemment des résonances avec le monde extérieur. Il suffit de voir les conséquences qu'un plan de licenciement peut avoir sur le territoire et l'impact que cela a à l'échelle de ce territoire.

Alors, est-ce qu'on est passé de la controverse, est-ce qu'on va dans le consensus, quelle est la nature du dialogue qui se noue entre l'entreprise, ses acteurs, à l'échelle du territoire dans lequel elle se développe ?

Effectivement, lorsqu'on parle de développement durable - Stockholm en 72, Rio en 92, l'ont rappelé- on a une vision très globale, très généraliste. Je dirai même que cette vision peut presque faire peur, parce qu'on reste sur un concept extrêmement fort, mais tout le

problème c'est de trouver cette dynamique dans le rapport pensé global et l'appliquer localement.

Moi ce qui m'intéresse, par ma fonction, c'est de voir concrètement dans l'entreprise comment cela se passe au quotidien et quels sont les rapports que cette entreprise noue avec les citoyens, le consommateur, et évidemment les associations.

On est resté et on reste encore, à mon avis, dans la controverse, dans la contradiction, voire l'affrontement, entre l'entreprise et ceux qui la surveillent. Ceux qui surveillent le développement d'une entreprise, sont de plus en plus nombreux aujourd'hui. Il y a ceux qui ont une position légitime dans ce pouvoir de contrôle. C'est la puissance publique, l'Etat, tous les services déconcentrés de l'Etat qui interviennent dans la vie d'une entreprise, et dès qu'on parle d'une entreprise susceptible de porter atteinte à l'environnement, en droit français, c'est une installation classée au sens de la loi de 1976, et donc elle est contrôlée par les services des DRIRE, elle est soumise à autorisation, et elle revient régulièrement devant les services des DRIRE, elle revient régulièrement devant les services de la Préfecture. Mais dans tous ces acteurs qui entourent l'entreprise, le citoyen et le monde associatif jouent un rôle de plus en plus important.

Par exemple -cela remonte aux années 70- sur la région lyonnaise il y a eu une des premières associations de protection de la nature qui a été créée, la FRAPNA. Elle est partie de l'affrontement par rapport à des logiques économiques et des logiques qui sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement, et on observe aujourd'hui que le dialogue a changé.

C'est le sujet rêvé de controverse ou de consensus, pour tomber dans la caricature, en disant : l'entreprise campe sur son quant-à-soi, ne pense qu'à son modèle de développement, et après tout l'environnement... On l'a d'ailleurs dans des dialogues et dans des

échanges avec les entreprises qui disent : attendez maître, l'environnement c'est la cerise sur le gâteau. Quand on aura réussi à développer, quand on aura mis nos produits sur une dynamique, on pourra penser environnement, on pourra penser protection de l'environnement. On a beau leur dire que, au contraire, inclure l'environnement dès le départ dans le processus de production, ce sera profitable, il y a encore beaucoup de chemin à accomplir de ce point de vue.

Donc je pense, et c'est valable y compris dans les rapports entre le monde associatif et le monde industriel, qu'il y a encore une logique de l'affrontement, chacun défend sa position.

C'est peut-être -j'en parlais avec différentes personnes avant ce débat- intrinsèquement lié à la culture française, qui aime bien l'affrontement d'une part, et je pense aussi aux modes de régulation du pouvoir entre l'Etat au niveau central, au niveau local, et avec les entreprises. Il m'arrive de travailler avec des entreprises suisses, on n'a pas le même mode pyramidal et il y a une autre manière... ce n'est même pas une manière, c'est un objectif, c'est une obligation, de fabriquer du consensus.

Donc je pense que l'on doit tout doucement changer de culture dans les rapports entre l'Etat, entre l'entreprise, et ceux qui appartiennent au monde privé et qui la contrôlent.

Localement, comment cela se passe-t-il, ou comment cela peut-il se passer ?

Si l'on regarde les choses à la porte de l'entreprise, et cela c'est inhérent à l'environnement, il faut reconnaître que les entreprises sont obligées d'investir dans l'environnement aujourd'hui, parce qu'il y a une armada administrative qui les y oblige, et puis derrière il y a des principes en terme de responsabilité. Donc le droit de l'environnement est né aux forceps, avec les réglementations prises par Bruxelles, que

ce soient les directives ou les règlements, qui imposent une marche forcée aux entreprises. C'est d'ailleurs ce qui a permis le développement de tout un secteur d'ingénierie de l'environnement, quand on regarde ce qui s'est passé ces quinze dernières années.

Donc elles sont obligées d'investir, et je pense que le raisonnement que l'on a pu entendre « c'est la cerise sur le gâteau » a une pérennité de vie limitée.

Comment vont-elles réaliser ces investissements ? Comment vont-elles faire partager les investissements à ceux qui les entourent ? Il y a des moments critiques dans le développement d'une entreprise, qui permettent de regarder comment cela se passe.

Vous savez qu'en droit français, quand une installation classée soumise à autorisation veut s'étendre, veut fermer, ou veut créer un nouveau site, il y a une phase très importante qui s'appelle l'enquête publique. C'est extrêmement intéressant de regarder ce qui se passe à ce moment-là. C'est une phase intéressante, pourquoi ? Parce que l'entreprise doit mettre sur la place publique, son projet, c'est-à-dire ce qu'elle va faire : est-ce qu'elle va s'agrandir, quels sont les produits qu'elle va faire rentrer, qu'elle va stocker, quels sont les produits qu'elle va intégrer dans son processus de production, comment cela va s'élaborer. A l'intérieur de ce document, qui est un document qu'on appelle l'étude d'impact, qui est remis à l'entreprise et que tout un chacun peut consulter, il y a un nouveau volet qui a été créé, qui est l'impact sur la santé et sur l'environnement.

Pour être court, quand vous avez une entreprise qui fabrique des médicaments, qui est dans un processus chimique, le document d'étude d'impact est pratiquement un annuaire qui est mis en consultation pendant un mois dans l'enquête publique. C'est très intéressant de voir en amont ce que l'entreprise va mettre dans ce document, et de voir en aval ce qui en est fait par le citoyen.

Le législateur a posé des contraintes très fortes. On doit rendre compte du processus de production, on doit expliquer toutes les conséquences qu'il peut avoir sur la santé et sur l'environnement. Donc c'est extrêmement compliqué comme document, et en terme de responsabilité, ce document engage l'entreprise. Pourquoi ? Parce qu'elle dit qu'elle va stocker tel produit dans telle quantité, qu'elle va traiter les rejets atmosphériques, dans l'eau, dans les sols, de telle manière, et si elle ne respecte pas ses engagements, en termes de contentieux et de procès, cela se retournera contre elle. C'est la première chose, l'entreprise doit peser très précisément ce à quoi elle s'engage dans les documents qui sont mis à l'enquête publique.

Mais au-delà il faut faire un effort d'explication, et ce que je leur explique très régulièrement c'est : tout ce que vous mettez dans ce document, doit être compris par les citoyens qui habitent à votre porte. Quand vous avez un processus de production extrêmement complexe, c'est difficile de rendre intelligible, compréhensible ce processus par le citoyen qui n'y connaît absolument rien. Alors je leur dis : je ne suis pas ingénieur, donc si je n'ai pas compris, le citoyen ne comprendra pas, et surtout il y en a un qui comprendra encore moins, parce qu'il a la même culture que moi, qui est souvent une culture littéraire, c'est le juge administratif. Or, toute cette procédure est sous le contrôle du juge administratif, et quand il y a un contentieux qui est fait contre une autorisation d'une installation classée, tous ces documents qui sont mis à l'enquête publique, arrivent devant le juge administratif. Le juge administratif regarde ce que les citoyens ont demandé, quelles questions ils ont posées, quelles réponses ont été apportées par le commissaire enquêteur, par l'entreprise, et s'il ne comprend pas, il trouve un biais juridique pour annuler.

Donc l'enquête publique c'est un moment stratégique de la vie d'une entreprise dans son développement, et cela conditionne son

développement, parce que si elle n'a pas d'autorisation, elle ne peut pas avancer.

En face, les citoyens doivent comprendre, et s'ils ne comprennent pas, ils vont au contentieux.

Cela c'est un épisode local, qui permet d'apprécier le dialogue entre l'entreprise et les citoyens. Mais il y a d'autres expériences qui sont intéressantes à l'échelle du Grand Lyon.

Par exemple, vous avez le réseau « Respire » à Lyon, qui inclut des citoyens et des entreprises. C'est une forme d'échange, on est passé de l'affrontement à un consensus sur ce qu'on veut en terme de qualité de l'air. Cela ne veut pas dire que cet échange induit le renoncement à toute posture en terme de responsabilité. On essaie de fabriquer autre chose.

Quand on va appliquer la loi Bachelot et les périmètres de sécurité, c'est pareil. On retrouve autour de la table les services de l'Etat, les entreprises, les collectivités territoriales, et évidemment les associations, pour apprécier et déterminer tous les périmètres de sécurité. Ce n'est pas une mince affaire quand on regarde ce qui s'est passé à Toulouse, les risques potentiels qui existent en termes d'accidents. Donc là aussi c'est un moyen de fabriquer du consensus.

Il y a comme cela un tas d'outils qui peuvent être déclinés, qu'on doit retrouver dans un Agenda 21, au niveau local, qui permettent de passer de l'affrontement, à une autre culture où on partage des expériences, où on délimite un espace, et on apprécie ensemble ce qu'on peut construire sur cet espace.

A l'heure où l'on nous parle de délocalisations en disant : certains grands groupes français vont quitter le territoire français pour aller en Chine, en Inde, parce que la réglementation sur l'environnement n'est pas aussi contraignante, d'abord cela ne peut pas durer longtemps, et

je pense que c'est en mettant en œuvre cette culture de consensus qu'on arrive à se forger des critères d'acceptabilité pour les activités industrielles sur le territoire.

Pour terminer, je citerai une note qui concerne les nouvelles générations. Vous avez parlé de vos enfants. J'étais dans les locaux d'Aventis Pharma il n'y a pas très longtemps, il y a des classes vertes, vos enfants partent une semaine en montagne, ou découvrir des nouveaux territoires, eux ont créé une classe industrielle. Il y a une classe de l'école communale de leur commune, dont les enfants vont passer une semaine dans les locaux d'Aventis Pharma, pour voir et se faire expliquer comment cela fonctionne.

Et -c'est bien connu à mon avis- le développement durable c'est la liaison entre l'international et des micro actions, et c'est l'addition de ces micro actions qui change les rapports que l'on peut avoir et qui change les rapports entre le monde industriel et le monde environnemental et social au sens large, dans lequel ils s'inscrivent.

(applaudissements)

M. LEON.- Monsieur Roche, merci.

Il était difficile dans le temps qui vous était imparti, de couvrir l'ensemble de la problématique d'engagement des industries. Je noterai que vous avez parlé d'une période où l'environnement était la « cerise sur le gâteau ». Il est certain qu'aujourd'hui les gens ne le permettent plus et veulent un réel engagement des entreprises. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que cet engagement ne soit pas un engagement qui réponde simplement à une réglementation, mais à un engagement personnel.

En effet, le problème est toujours celui de la schizophrénie de l'homme : on est chef d'entreprise dans la journée, on rentre chez soi, on a des enfants, est-ce qu'on est capable de tenir le même langage quand on

rentre à la maison, que celui qu'on a tenu dans la journée ? C'est parfois très difficile, car tout engagement dans la vie économique est souvent fait de compromissions et, très souvent, on se libère à la retraite. On voit souvent des témoignages issus de gens de l'industrie, qui ne se mettent à parler qu'après leur désengagement au sein de l'entreprise.

Vous avez également parlé du passage de la micro action à l'international. Je crois que Madame Lassonde va pouvoir nous faire cette transition vers l'international, en nous expliquant ce que font les Nations Unies dans différents niveaux, sur le passage de la micro action à l'international.

Mme LASSONDE.- Vous m'excuserez d'abord d'être extrêmement schématique parce qu'en 15 minutes expliquer comment les Nations Unies travaillent avec les collectivités et les entreprises, c'est une tâche très difficile.

Le 26 juin 1945, 50 Etats ont signé à San Francisco la Charte des Nations Unies. Qu'est-ce qui est intéressant et qu'est-ce qui est important dans notre débat d'aujourd'hui à ce sujet ?

Tout d'abord, c'était une Charte, sinon un Pacte, comme le Pacte de la Société des Nations, c'est-à-dire que c'était un engagement moral et non pas un engagement juridiquement contraignant.

Deuxièmement, le préambule de la Charte des Nations Unies commence par « Nous, peuples des Nations Unies ». C'est un appel aux générations futures à conjurer les dangers de la guerre, donc de la 2ème Guerre mondiale, et à ne pas répéter ces mêmes horreurs dans le futur.

« Nous, peuples », c'est une expression qui a été largement débattue, parce que vous savez qu'à l'époque, le délégué néo-zélandais voulait

confier la rédaction de l'introduction à un poète, et le Premier Ministre d'Afrique du Sud, qui à l'époque était le Maréchal **Smuths**, qui promouvait la liberté, l'égalité, et qui malheureusement a été renversé par quelqu'un qui a instauré le régime de l'Apartheid, souhaitait lui que le préambule de la Charte des Nations Unies soit entièrement tourné vers l'affirmation de la liberté.

Evidemment, c'est une charte qui est passée en Commission, et la Commission a délibéré politiquement, mais ce terme « nous, peuples des nations », est resté, essentiellement je dirai dans l'esprit de l'affirmation de la démocratie internationale, donc dans une approche très rooseveltienne, puisque c'était 15 jours après la mort de Roosevelt, et c'était essentiellement en hommage à Roosevelt et à la défense de la démocratie, que ce terme « nous, peuples » est apparu dans le préambule de la Charte des Nations Unies.

Nations Unies, pourquoi ? Le terme « Nations Unies » ne faisait pas référence aux Etats qui allaient s'unir pour défendre une cause commune, mais faisait référence aussi à un précédent qui datait de 1942, donc de la Déclaration des Nations Unies de Washington, qui était en fait la déclaration des pays alliés contre les puissances de l'Axe.

Donc, dès le départ, la Charte des Nations Unies, qui est aujourd'hui le document de référence de l'action internationale, était ancrée dans une réalité qui, à travers les 111 articles de la Charte, s'inscrit essentiellement dans une affirmation des Droits de l'Homme, de recherche de paix et de liberté.

Dans la Charte il n'y a qu'un seul article, l'article 55, qui fait référence au développement, et qui fait du développement une condition de la paix et de la sécurité. Alors, le mot « environnement », vous l'imaginez bien, n'existe pas dans la Charte des Nations Unies, ni tout ce qui pourrait s'y référer de près ou de loin.

Je fais un saut dans le temps pour arriver à 1972, donc au développement de la problématique du développement durable à l'échelle internationale.

La Conférence de Stockholm de 1972 a bel et bien été organisée par un double mouvement, c'est-à-dire d'une part l'émergence d'une conscience populaire internationale, à travers les organisations non gouvernementales qui ont tiré la sonnette d'alarme, et d'autre part à travers les Nations Unies, donc le système international, qui ont dit : oui, c'est un sujet important, il faut qu'on en débattenne. Jusqu'en 1972, sauf si je me trompe, aucun pays n'avait un ministère de l'environnement. Les Etats sont venus à Stockholm pour traiter d'un sujet qui n'était pas considéré au niveau étatique comme très important. Il a fallu ensuite vingt ans, donc Rio 1992, pour que les Etats se dotent d'un ministère, pour que la question soit argumentée, débattue, et pour qu'à Rio il y ait une véritable mobilisation politique, puisque la plupart des Chefs d'Etat sont venus, y compris Bush père, qui est venu dire que **l'American Away Line** n'était pas négociable, mais il est venu quand même, et une très forte mobilisation des ONG, et un tout début de mobilisation du secteur privé, cela, grâce au Secrétaire Général du Sommet de Rio, **Maurice Trong** qui avait incité le Suisse **Stéphane Shantreiny**, à rassembler autour de lui un certain nombre d'entrepreneurs, qui ont pris conscience et qui se sont faits les porteurs en quelque sorte de l'engagement des entreprises dans ce combat. Cet engagement a donné naissance au BCSD (**business consens for développement**) et à toute une série d'entités, de mouvements, de réseaux d'entreprises.

En 2000, les Nations Unies ont organisé le Sommet du Millénaire et ont fixé en quelque sorte un espace temps 2000-2015 pour réduire la pauvreté, et ont fixé un certain nombre d'objectifs qu'on appelle les « objectifs du Millénaire », des objectifs prioritaires dont le but est de

vaincre la pauvreté à travers l'éducation, la santé, qui est un chapitre très important, et la protection de l'environnement.

Le Sommet de Johannesburg en 2002, après les travaux annuels de la Commission des Nations Unies sur le développement durable, qui se réunissait régulièrement, qui rassemblait des Etats, les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises, a été un Sommet de concrétisation des engagements, à travers une très forte participation d'acteurs je dirai de terrain, d'une part, et à travers surtout le lancement d'initiatives de type II, qui sont des initiatives qui rassemblent les Nations Unies, les pouvoirs publics, les entreprises. Ceci est véritablement un aspect très important.

Par rapport à cela, il y a aussi un certain nombre de jalons qui se sont produits dans la vie des collectivités locales et dans la vie des entreprises.

Pour ce qui est des collectivités locales, elles se sont reconnues, et elles ont commencé à travailler avec les Nations Unies dans le cadre de la Conférence d'Istanbul, organisée par Habitat en 1996. Ensuite, elles ont créé **UNACLAT**, qui est un panel en quelque sorte de conseils, qui relie les collectivités locales au système international. Dans la foulée, différents réseaux de collectivités locales se sont créés, certaines qui travaillent exclusivement sur le développement durable, d'autres qui travaillent essentiellement sur la coopération décentralisée. Je ne vais pas ici en faire l'énumération, mais il existe aujourd'hui un nombre assez impressionnant de réseaux de collectivités locales qui sont soudées autour de problématiques d'intérêt commun, et qui développent ensemble des plates-formes et des actions.

Le dernier né de ces réseaux est le réseau international qui s'appelle Cités Gouvernements Locaux Unis, qui est donc l'ONU des collectivités locales, dont le siège est à Barcelone, qui a été créé à Paris en mai

dernier, et qui est donc l'interlocuteur capital de tous ceux qui veulent aider les collectivités locales à jouer leur rôle.

Sur le plan des entreprises, il y a trois manières importantes dont les entreprises se sont engagées dans le développement durable. La première facette c'est l'adhésion de plus de 1.500 entreprises, essentiellement des multi-nationales, au Global Compact, donc au Pacte Global.

L'idée du Pacte Global vient du Secrétaire Général des Nations Unis et de son entourage qui, dans le cadre du Sommet du Millénaire, ont dit aux entreprises : vous avez une responsabilité sociale, vous êtes prêtes à prendre cette responsabilité, alors nous vous invitons à signer un engagement en 9 points, qui va en quelque sorte moralement vous inciter à respecter un certain nombre de principes au sein de vos propres entreprises.

Ce sont les principes du Pacte Global. Ils sont pour un tiers liés aux droits de l'Homme, pour un deuxième tiers au droit du travail, et pour un troisième tiers à l'environnement.

Malheureusement je dirai, il n'y a pas de mécanisme de suivi de la manière dont les entreprises s'acquittent de ces principes, et d'autre part on constate que l'essentiel des entreprises qui ont signé, sont des entreprises des pays développés, et que malheureusement leurs filiales, leurs fournisseurs et leurs clients, n'ont pas la possibilité de se mettre aux normes. Là il y a peut-être quelque chose d'intéressant à faire.

La deuxième porte d'action des entreprises c'est la philanthropie, à travers des dons.

La troisième, qui est certainement celle qui est la plus durable, en tout cas à mes yeux, c'est la participation à des initiatives de type II, j'y reviendrai tout à l'heure.

Dans cette mouvance, parce qu'on est bien dans une évolution, une évolution des structures, des engagements, une évolution des mentalités, les Nations Unies ont cherché à jouer leur rôle, qui est un rôle de plate-forme neutre, un rôle également de rassembleur, l'essentiel du travail des Nations Unies, des différentes Agences, a consisté à développer la base de connaissances que nous avons sur le développement durable. Le panel d'experts sur le changement climatique en est un très bon exemple, puisque c'est un panel qui aujourd'hui fait autorité et qui réconcilie en quelque sorte la science et la politique.

Deuxièmement, en développant la connaissance et l'application des instruments juridiques internationaux, puisque dans le cadre de la problématique du développement durable, différents traités, différentes conventions ont été signés, et il s'agit de pouvoir traduire les instruments juridiques internationaux, en législations internationales, mais aussi de former les acteurs à la compréhension et à l'adaptation de ces politiques.

Il s'agit également de développer les normes, les standards, les protocoles, de manière à pouvoir permettre leur inscription dans des réalisations concrètes.

Il s'agit également, et c'est le travail de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche, où je suis, de former les collectivités locales, de former également les responsables étatiques, aux nouveaux métiers du développement durable, et à l'application dans leur propre champ d'action de l'ensemble de ces nouvelles pratiques.

Enfin, il y a l'application sur le terrain, donc dans tous les champs d'activité, de projets labellisés développement durable.

Ici, c'est vraiment le système des Nations Unies dans son ensemble, c'est-à-dire le programme des Nations Unies pour l'environnement, c'est la Commission des Nations Unies pour le développement durable,

c'est le programme des Nations Unies pour le développement, le PNUD, c'est l'UNICEF, c'est l'OMS, la FAO, l'UNIFEM, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle qui travaille notamment sur la protection des savoirs des peuples autochtones, également les banques qui font du micro crédit. Donc c'est véritablement l'ensemble du système international, organisations spécialisées et organes subsidiaires de l'Assemblée Générale, qui se sont liés ensemble pour travailler de manière convergente sur le développement durable.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

La Charte des Nations Unies a été signée par 50 Etats, il y a aujourd'hui 198 Etats membres des Nations Unies. La notion de développement, qui était presque absente au moment de la création des Nations Unies, s'est largement dilatée, c'est-à-dire qu'au départ le développement était la condition de paix pour les pays signataires, puis dans les années 50-60 les pays du Sud, ensuite c'est devenu plutôt le bloc africain, le groupe des 77, ont soutenu la thèse que le développement était premier et qu'il fallait qu'il y ait du développement pour assurer la paix et la sécurité.

Donc, de rapports de causalité et de subordination, paix, droits de l'Homme et développement, sont passés à des rapports dialectiques, mais aujourd'hui à des rapports où tout est dans tout, parce qu'avec le développement durable, on voit bien qu'il y a du politique, de l'économique, de l'environnemental, du social, et que tout est lié.

Les buts du Millénaire et les présentations qui ont été faites avant, indiquent bien aujourd'hui que la paix, la sécurité et le développement sont des choses qui sont intrinsèquement liées.

En ce qui concerne l'ONU d'aujourd'hui, en dehors du Conseil de Sécurité qui s'occupe des questions de guerre, l'essentiel de l'activité des Nations Unies est vraiment centrée sur les problématiques de développement, et la notion de coopération internationale, qui était

absente en 1945, est devenue aujourd'hui un pilier fondamental de l'action des Nations Unies.

Dans l'évolution, les acteurs non étatiques, les collectivités locales, la société civile, le milieu académique et les entreprises, ont acquis de plus en plus d'importance. C'est pourquoi le Secrétaire Général, Kofi Annan, a demandé à M. Cardoso, l'ancien Président du Brésil, d'examiner la question et de proposer un certain nombre de réformes, qui permettraient au système multilatéral, d'avoir des relations de travail systématiques avec ces entités non étatiques. Le rapport Cardoso a donc proposé un certain nombre de pistes qui en fait visent à réconcilier mondialisation et décentralisation, à réconcilier le rôle de l'Etat, qui est un rôle d'arbitre en quelque sorte, et les responsabilités des collectivités locales qui sont évidemment beaucoup plus près des réalités du terrain et qui sont les principaux acteurs du développement avec leur tissu économique et leur société civile.

Dans ce cadre-là, quels sont les fondamentaux sur lesquels les Nations Unies et l'UNITAR en particulier, veulent insister ?

D'abord sur le fait qu'il est important d'avoir un langage commun, et les Dialogues en Humanité sont un très bon exemple d'une plate-forme qui permet de créer ce langage commun.

Ensuite, il faut mettre en réseau les acteurs, construire des référentiels internationaux qui soient non pas homogènes, mais qui soient compatibles, et surtout qui prennent en compte la diversité des cultures, mais référentiels dont les valeurs fondamentales soient communes et qui permettent d'ancrer les actions dans un processus qui va de l'avant.

Il faut également qu'il y ait un processus structuré d'amélioration des pratiques. C'est pour cela qu'à l'UNITAR nous avons cru bon de créer des centres internationaux de formation des acteurs locaux, qui sont précisément une plate-forme de travail qui lie les Nations Unies, les collectivités territoriales, et les entreprises, et le milieu académique, et

la société civile, dont le but est véritablement dans le champ du développement durable, d'améliorer la connaissance que les collectivités locales ont de ce que font les autres, et de former par l'action et par l'échange d'expériences, et en créant des référentiels communs, en créant aussi des réseaux d'acteurs, d'avoir un effet durable.

Quand on dit développement durable, on dit quoi concrètement ? On dit déchets, eau, énergie, santé, information, transports, assainissement, logement, sécurité, et gestion des risques. Donc c'est l'ensemble de ces champs qui sont touchés, et ici à Lyon, il y a maintenant un Centre international de formation des acteurs locaux dans le champ de la santé, qui va bientôt démarrer ses activités et qui va permettre justement d'animer cette dynamique.

Je conclurai -et là je ferai une conclusion plus personnelle- en disant qu'il y a trois piliers qui guident notre action et qui, je pense, nous permettent d'avancer petit pas par petit pas, mais de manière concrète. Le premier, c'est de lier l'éthique au droit. L'éthique, c'est ce qui permet de développer des valeurs morales et de fonder des engagements. Le droit, c'est ce qui permet de les structurer et d'éviter le retour en arrière et d'avoir des mécanismes de vérification.

Le deuxième pilier, c'est le partage des connaissances, c'est-à-dire c'est l'intelligence collaborative, c'est l'entraide à travers des dispositifs d'innovation, à travers des dispositifs de diffusion des innovations.

Le troisième pilier, ce sont les réseaux d'acteurs, des réseaux d'acteurs qui sont motivés, qui sont soudés, qui ont envie de travailler ensemble. Cela a été dit tout à l'heure par Patrick Viveret, plutôt que de lancer des appels, il faut simplement réunir ceux qui ont envie de travailler ensemble. En tout cas, aux Nations Unies, à l'UNITAR, c'est ce qui fait que notre métier est extrêmement agréable. Et je vous remercie

beaucoup de partager aujourd'hui, et aussi dans le cadre du Salon Pollutec, qui est un très bon exemple de démarche concrète qui réunit des praticiens, de partager ces idées aujourd'hui.

Merci.

(applaudissements)

M. LEON.- Merci Madame Lassonde de nous avoir montré une des facettes des Nations Unies qu'on oublie un peu trop, car l'image des Nations Unies qu'on a dans notre quotidien, et dans nos quotidiens, dans nos journaux, c'est celle des Nations Unies et de leur rôle politique, malheureusement liée souvent à des conjonctures un peu dramatiques. On a un peu trop cette image des Nations Unies. Vous nous avez donné aujourd'hui l'autre facette des Nations Unies, c'est celle qui cherche avec l'ensemble des volontaires à construire un autre monde en quelque sorte, un monde de progrès, un monde de justice.

Je crois que maintenant Michel Mousel, dans les efforts qu'il fait pour prôner simplement au niveau de l'Europe une démarche de développement durable, va pouvoir nous éclairer sur ces rêves possibles de coopération, développement durable, développement humain, au niveau de l'Europe.

M. MOUSEL.- Le gros mot est lâché, on a introduit « Europe » dans notre discussion. Après les appels que vous avez entendus à la sérénité des débats, des méthodes calmes pour aborder les questions, où on prend un peu le temps pour réfléchir et où on essaie de faire en sorte que les arguments qu'on emploie soient un peu constructifs et débouchent sur des éléments de consensus, c'était vraiment aujourd'hui de l'Europe qu'il fallait parler.

Moi j'aimerais bien d'ailleurs que le développement durable fasse l'objet de temps en temps de débats un peu forts de ce type-là, cela arrive d'ailleurs, notamment ici à Lyon. Cela peut arriver, j'ai eu quelques expériences dans ce domaine. Mais j'aimerais bien que les messieurs X ou Y qui s'étripent sur les questions de l'Europe, s'étripent aussi un peu sur leur conception du développement durable, auquel cas je pourrais, compte tenu de l'expérience de leur passage au pouvoir, leur donner quelques indications sur l'expérience que j'ai de la manière dont ils ont abordé, quand ils étaient au pouvoir, le développement durable.

Je ne vais pas donner trop longtemps ce ton polémique, pour soulager au départ, mais ce que je voudrais vous dire, c'est qu'en réalité ce n'est pas un hasard si on a un débat que j'estime ne portant pas vraiment sur le fond des choses sur l'Europe, et que si nous n'arrivons pas à parler sérieusement en politique du développement durable, c'est qu'il y a justement des rapports très forts entre les deux, et qu'il y a une ignorance considérable du rapport qu'il y a entre qu'est-ce que nous voulons faire de l'Europe et vers quoi est-ce que nous voulons aller à travers le développement durable. Je crois que c'est quelque chose qui nous marque fondamentalement.

Je voudrais m'appuyer sur des éléments assez actuels par ailleurs de discussion qui se fait réellement dans la vie, qu'on peut constater au niveau européen dans ces domaines, pour vous dire deux choses.

La première, c'est que quand on regarde la situation au niveau européen sur ces problèmes, on s'aperçoit que la prise en compte des problèmes écologiques au niveau européen, patine actuellement, parce qu'il y a une insuffisante relation faite avec les autres éléments du développement durable, comme vous le disiez tout à l'heure, et par conséquent, une non prise en compte de la globalité du développement durable, notamment sous ses aspects économiques, sociaux, et je dirai

aussi politiques, puisqu'au fond à travers le développement durable, c'est à la fois à la crise écologique, aux problèmes sociaux qui sont liés à l'évolution de ce monde et à l'interrogation sur quelle est la finalité de l'économie à laquelle certes essaie de répondre le développement durable, mais il devrait pouvoir aussi répondre à la crise de la politique et celle notamment de la perception et de la participation citoyenne au choix des destinées dans lesquelles elles sont.

C'est bien à ces quatre crises que devrait répondre le développement durable, et puisque tout à l'heure -je ne veux pas anticiper sur ce que va dire Hélène Combe- on va revenir sur les aspects plus d'expériences locales en la matière, nous savons très bien à quel point nous avons besoin, et nous avons la possibilité probablement, de rechercher quelques éléments qui nous permettent de faire en sorte que le levier du travail au niveau local permette aussi de faire quelques avancées pour comprendre comment le rapport du citoyen à la politique peut changer à travers cette façon de regarder les projets globaux.

Donc je voudrais vous dire que l'on voit qu'il y a un vrai problème de la capacité européenne à poursuivre son travail sur le domaine écologique à cause de cela, et en même temps à l'inverse, l'autre face c'est vous dire que je ne pense pas qu'il y ait de véritables projets européens, comme on dit, même si je n'aime pas beaucoup le terme, pas au sens de projets de société en tout cas, disons de projets sur lesquels les citoyens européens puissent se coaliser, s'ils n'intègrent pas comme une donnée fondamentale le développement durable.

Donc, on voit que nous sommes dans une situation de limite des possibilités de travail de l'Union Européenne sur les questions écologiques. Cela peut paraître étonnant parce que c'est vrai que l'idée générale que nous avons à l'égard de cela, elle est marquée par le fait que l'Union Européenne a fait beaucoup de choses dans le domaine environnemental. Notre législation à nous, est à 80 % de la législation

européenne, et ce dont vous parliez Monsieur Roche tout à l'heure, ce à quoi se confrontent les entreprises en matière d'environnement, c'est largement de la production juridique européenne. L'autre jour on citait dans un autre débat, l'existence de 350 textes législatifs assez fondamentaux élaborés au niveau de l'Union Européenne sur les questions environnementales.

Mais la limite, je vais vous dire où elle est. La première c'est qu'il y a dans ce travail européen un peu de « voiture balai », qui consiste à remonter le niveau des normes, à les unifier en les remontant, mais très souvent en demandant d'aller plus loin que les remonter au niveau je dirai de la nation plus favorisée en matière de normes.

Pour nous, cela nous paraît parfois être une exigence très forte, parce que précisément le fait de les remonter, alors que dans pas mal de domaines nous étions quand même un peu en-dessous de la moyenne ou en tout cas sensiblement en-dessous de ceux pour lesquels ces normes étaient les plus hautes, peut nous paraître un effort considérable, mais quand même pour bien des domaines, il y a des exceptions qui ont été obtenues, par exemple sur les normes automobile où l'on voit bien que l'Union Européenne a réussi à aller plus loin que simplement le minimum général.

D'autre part, on a beaucoup de mal à sortir ces normes du domaine de ce que les Anglo-saxons appellent le (?), c'est-à-dire l'action sur les dégâts écologiques, surtout en matière industrielle, à la fin du processus de production, et qu'on a du mal à remonter à ce qui est dans le processus de production, parce que cela renvoie justement à des questions qui ne s'articulent pas très facilement avec le reste. On voit bien d'ailleurs que la division organisée au niveau bruxellois, au niveau de la Commission, entre les domaines qui sont traités du point de vue de l'environnement d'une part, du problème des secteurs productifs d'autre part, ne facilite justement pas, ou je dirai même

organise d'une certaine façon la non communication entre les divers domaines.

On pourrait dire quelque chose d'analogue en ce qui concerne l'aspect écosystème. On a bien l'impression que le système européen cherche à faire en sorte que l'on puisse colmater les brèches là où vraiment il y a des pertes fortes qui se produisent, mais on n'a jamais la garantie qu'on va reconstituer la dynamique d'un écosystème aujourd'hui.

Le troisième élément, c'est que l'on voit que les questions qui sont du type questions sans frontières, au moins de l'Europe par rapport au reste, qui ont un degré important de dimension planétaire, sont difficilement gérées aujourd'hui au niveau européen.

Donc en fait, à côté d'un bilan que l'on peut estimer positif à bien des égards sur le plan de la politique environnementale, nous sommes dans une phase que l'on peut considérer comme une phase de plafonnement aujourd'hui, et cette phase de plafonnement, elle est très liée en réalité au fait qu'on a du mal à faire à la fois le diagnostic et la recherche des solutions qui intègrent l'ensemble des ingrédients qu'il faudrait avoir pour pouvoir aller plus loin.

Il se trouve que ce que je vous dis là, sans que ce soit dit explicitement, c'est ce que je lis directement dans les bilans qui sont faits actuellement de la stratégie de développement durable européenne, car il existe une stratégie de développement durable européenne, sur laquelle la Commission d'un côté, et les acteurs d'autre part, les ONG, les syndicats, sont amenés aujourd'hui à donner une estimation. Quand on voit cette estimation, on s'aperçoit que, comme par hasard, elle porte essentiellement sur l'environnement, et qu'il y a peu d'autres bilans que les bilans environnement, sur la politique de développement durable, et on s'aperçoit, secteur par secteur, qu'à chaque fois cela bute sur le fait qu'il faudrait intégrer d'autres éléments.

Quand on parle de la politique climat et de la politique énergétique, il faudrait savoir si on est capable ou non, de traiter les problèmes non pas simplement en terme de découplage de l'énergie par rapport à la production comme le fait l'OCDE par exemple, où le mot découplage est un mot absolument magique pour l'OCDE, mais de réfléchir à la décroissance énergétique par rapport à la production. C'est une sacrée affaire que de traiter les problèmes en terme de décroissance énergétique.

Et il y a bien d'autres choses : tout ce qui concerne par ailleurs l'organisation des villes, l'organisation de la mobilité, donc la structuration des territoires, qui sont des questions beaucoup plus profondes que simplement une approche sur les techniques environnementales.

Quand on regarde les problèmes des transports, est-ce que vous imaginez une seconde que l'on peut sérieusement poser le problème de l'importance et des conséquences du transport routier en Europe -et on en tartine des choses sur le transport routier- tant qu'on n'aura pas traité le problème de la situation sociale des camionneurs des Pays de l'Est qui pèsent énormément sur le marché du transport, et qui eux-mêmes sont victimes des conditions qui sont les leurs, des conditions de travail qui sont inimaginables pour n'importe quel travailleur européen des 15 je dirai. Comment voulez-vous que l'on puisse faire avancer la question d'une meilleure prise en compte des transports ? Mais les cloisonnements ne permettent pas de le faire.

Quand on regarde la question de l'évolution de la biodiversité, est-ce qu'on peut parler d'épuisement des stocks de poissons dans les mers, sans s'interroger sur le devenir de la pêche et des gens qui sont dans le domaine de la pêche dans un certain nombre de régions ?

Je pourrais faire la même chose à propos de l'agriculture, pour aller vite je ne développe pas, mais enfin vous voyez à peu près ce que je pourrais avoir envie d'en dire.

Ce qu'on lit encore dans ces constats, et c'est peut-être encore plus significatif d'une certaine façon, c'est de dire : grosse difficulté parce qu'avec les pays entrants cela ne va pas être simple sur le plan environnemental. Non, cela ne va pas être simple sur le plan environnemental, c'est sûr, même s'il y a en principe l'application de ce qu'on appelle les acquis communautaires qui doivent s'appliquer selon un certain mode à ces pays, et même s'il y a un effort pour poser un certain nombre de problèmes.

Mais on voit bien, entre parenthèses, que nous... non, je ne dis pas nous, je dis un pays, devinez lequel, qui est particulièrement connu à Bruxelles pour mettre des années et des années à appliquer les directives, ou à les traduire en droit national, qui ne répond pas aux questionnaires européens, qui se contrefiche manifestement d'un certain nombre de normes, ou essaie de faire en sorte que cela puisse durer le plus longtemps sans que personne ne s'en aperçoive, un pays comme cela est mal placé...

Evidemment, on a un problème, et vous aviez raison de dire à quel point le développement durable a des rapports avec la paix, on l'a vu beaucoup à Johannesburg et depuis je dirai d'une certaine façon très directement, mais pensons simplement à la position des pays entrants par rapport à la guerre en Irak et par rapport à la position européenne. Je suis convaincu que l'absence de dynamique de projets -au pluriel- exprimés par l'Europe à l'égard de ces pays, explique très largement le fait que leur intérêt pour l'Europe, soit un intérêt pour rentrer dans un marché qui fonctionne bien et que c'est quelque chose qui leur permet d'avancer, mais ne comporte pas une adhésion à un certain nombre d'objectifs plus généraux, y compris notamment sur la question du

développement durable, alors qu'ils sont encore plus concernés probablement que beaucoup d'entre nous par la question du développement durable. Là on est vraiment dans une contradiction terrible.

Mais ces questions, est-ce que vous les avez entendues posées ? A aucun moment, dans les débats en ce moment. Qu'est-ce qu'on propose du point de vue des objectifs, de ce qu'on veut faire de l'Europe, aux pays qui vont entrer ?

Alors, quand on voit ces éléments-là, je crois qu'ils méritent une certaine alarme et méritent de ne pas se tromper sur l'importance qu'il y a à faire en sorte que sur des questions aussi importantes, comme le disait Patrick Viveret, de la crise écologique, rien qu'en prenant cet aspect-là... Ce n'est pas plus mal de le prendre aujourd'hui puisqu'on est à l'ouverture du Salon Pollutec et puisque sur cette question écologique on a déjà eu un certain nombre de débats qui faisaient apparaître l'importance, on avait dit des limites et des dérives, lors des précédents Dialogues en Humanité, puisqu'on a bien fait apparaître tout cela, et je crois qu'il faut effectivement en avoir conscience.

L'autre volet, en allant un peu plus loin, que je vous ai indiqué tout à l'heure, c'est que d'abord la question n'est pas simplement de dire, parce que cela ferait partie de ces appels : ah si l'Europe voulait bien s'occuper du développement durable. Je pense que ce n'est pas comme cela qu'il faut prendre le problème. Il faut le prendre plutôt sous la forme : c'est par le développement durable qu'il peut commencer à y avoir notamment un vrai projet européen. Or, nous ne sommes pas dans cette situation actuellement.

Une des discussions que les institutions européennes aujourd'hui ont avec les ONG par exemple, et même les syndicats parce que, par chance, il y a un rapport qui s'est établi, consiste dans la contestation par les seconds, du fait qu'on ait tellement séparé l'ensemble des

questions économiques et sociales et les questions écologiques, que cette séparation finalement s'applique au développement durable renvoyé dans les questions écologiques. Et les deux grands Conseils qui ont un peu marqué ces évolutions, celui de Cardiff qui avait dit qu'il fallait que les politiques dans tous les domaines soient jugées à l'aune de leurs effets environnementaux, l'autre qui est le Conseil de Lisbonne qui était le Conseil dans lequel on devait articuler l'ensemble des politiques économiques et sociales dans un but de meilleure satisfaction et de compétitivité, ces deux processus sur lesquels aujourd'hui il faut faire le bilan, sont complètement séparés l'un de l'autre, sont examinés dans des sphères complètement différentes, il n'y a pas de rencontre entre les deux.

Comme je sais qu'il faut que j'aille très vite, voilà ce que je voudrais dire rapidement.

Le développement durable -je suis bien obligé de vous le dire- il est menacé principalement par la façon dont on en parle. Tant que le développement durable sera l'objet d'une rhétorique, parfois brillante d'ailleurs, et de remplissage dans les textes, qui servent à donner un peu de tonus, de vigueur, de hauteur de vue, aux textes un peu tristes qu'on écrit en politique, tant que cela ne sera que ça, non seulement il n'avancera pas, mais nous prenons un très grand risque. Vous voyez très bien ce à quoi je fais allusion quand même, mais je parle de l'Europe. Je pense que ce qui devrait sortir de cet examen de la stratégie de développement durable européenne, c'est la constatation que nous courons là aussi un très grand risque.

Dans une situation dans laquelle l'un des problèmes des rapports des citoyens à la politique, c'est le sentiment qu'il y a un décrochage total entre le discours, les affirmations, les intentions annoncées, et la réalité des actions, si dans le développement durable nous pratiquons comme

cela, alors là vraiment que va-t-il nous rester après, pour faire en sorte que ce décalage et ce fossé puissent être comblés ?

Il se trouve qu'on a eu le sentiment que le débat européen risquait de très mal tourner il y a plus d'un an, puisqu'au moment du Forum social européen de Paris l'année dernière, nous avons essayé de faire en sorte qu'il puisse y avoir des rapports qui existent entre le mouvement social et le mouvement écologique, et que cette rencontre pouvait justement elle-même être constitutive de quelque chose de neuf en matière de développement durable, qu'au moins, si on n'arrivait pas complètement à le faire au niveau des super structures politiques, on le fasse au niveau des mouvements. Cela marche plus ou moins, mais je crois que c'est une vraie question, et du coup nous avons essayé de faire apparaître quel pouvait être au niveau européen ce qui pouvait être constitutif d'une vraie politique de développement durable.

J'énumère parce que je n'ai pas le temps de les développer.

C'était d'abord un autre mode de rapport entre l'économique, le social, et l'écologique, dans lequel le problème reste fondamentalement posé de savoir quelle est la finalité de l'activité économique et de la prospérité recherchée en matière économique, pour ne pas employer d'autres termes qui donnent lieu à débat évidemment, par rapport à une finalité concernant les hommes, et avec les hommes par conséquent, puisque je suis tout à fait d'accord avec ce que disait Patrick Viveret tout à l'heure, c'est-à-dire que dire avec les hommes, veut dire avec les hommes, et les hommes avec le vivant, dans la mesure où je pense effectivement que la question des hommes et du vivant sont des questions qui ne peuvent pas être séparées l'une de l'autre. Et la question du développement durable, la première, c'est quand même d'un certain côté comment est-ce qu'on peut, non seulement dématérialiser l'économie, comme nous le disons un certain nombre de fois dans certains domaines, mais dématérialiser en même temps que

réhumaniser l'économie. Je viens de trouver un slogan pour Economie et Humanisme....

Le développement durable c'est aussi avoir des alliances dans l'action sociale. Nous avons beaucoup travaillé à essayer de faire en sorte que l'on puisse traiter des questions écologiques avec le mouvement syndical. D'un certain côté on a fait de très gros progrès. Par exemple, la Conférence européenne des syndicats a une commission du développement durable, laquelle commission du développement durable est en rapport et travaille en commun sur un certain nombre de questions, avec le Bureau européen de l'environnement. Donc là il y a des concepts d'action qui sont possibles.

Il faut penser les problèmes en terme de transition, et donc transition cela veut dire qu'on met des étapes qui sont visualisables pour comprendre quelles sont les étapes qu'on se propose au moins dans un premier temps d'arriver à franchir.

Il faut des changements institutionnels. Nous avons beaucoup à l'époque insisté là-dessus, notamment il faut un pilotage, c'est-à-dire qu'au niveau de la Commission, du Parlement, etc., il faut un pilotage du développement durable, et puis il faut probablement une autre manière de travailler.

Là on retrouve une autre question que nous avons déjà abordée ce matin, qui est : est-ce qu'on peut enfin imaginer que par-delà les branches séparées d'examen, de discussions, de décisions politiques, il puisse enfin y avoir des méthodes d'élaboration des politiques qui soient transversales et qui rendent compte de la réalité des articulations entre l'ensemble des problèmes ?

(applaudissements)

M. LEON.- Merci Michel. Tu as fait un exploit, tu n'as débordé que de 5 minutes, et on connaît ta passion et on connaît quel rôle tu as pu jouer justement dans le processus de Kyoto, à travers et grâce à cette passion. On sait que tu n'es pas pour rien dans les résultats de Kyoto. Donc merci.

Je ne ferai pas de résumé et je n'essaierai pas d'en faire, de tout ce que tu as dit. Tu as parlé des méthodes à imaginer pour la mise en action d'une politique sur de nouvelles voies en quelque sorte. Je pense que la dernière personne qui va prendre la parole maintenant, va justement nous en parler, car elle a choisi comme titre : « Passer du développement durable concept, au développement durable appliqué ». Donc j'imagine qu'on va rentrer là dans du politique qui utilise des méthodes.

Merci Hélène Combe de prendre la parole.

Mme COMBE.- Merci à vous. Bonjour à tous.

Effectivement, je vais essayer de vous parler des enjeux du développement durable au niveau local, de quelques éléments en termes d'état des lieux, de méthode et de conditions de réussite.

Juste pour cadrer le propos, d'abord il s'agit d'un regard d'acteur, d'actrice, et non pas d'un jugement de valeur, même si j'émettrai des avis.

Trois phrases empruntées à d'autres pour cadrer mon propos.

Tout d'abord un postulat que j'extrapole à partir d'une part du rapport Brundtland et de la définition du développement durable de la Commission mondiale du développement durable émise en 93, qui est : « C'est ainsi du niveau local que peuvent émerger les solutions économiques, environnementales, sociales et démocratiques, pour un développement visant pour aujourd'hui et pour demain, l'harmonie entre

les humains et l'harmonie entre les humains et la nature ». C'est ce qui va cadrer le propos puisque c'est bien, effectivement, au niveau local, dans celui de la proximité des relations humaines, que peuvent se construire les conditions d'un changement effectif des comportements individuels et collectifs, la constitution d'une intelligence collective, et la formalisation des engagements. On en parle depuis le début de la matinée.

Deux autres phrases qui cadreront la posture de mes propos et de mon action sur ces sujets-là.

Une phrase d'Antoine de Saint-Exupéry : « Dans la vie, les solutions n'existent pas. Il y a des forces en marche. Il faut les mobiliser et les solutions suivent ».

L'autre d'Albert Einstein : « Pour résoudre un problème, il faut changer l'état d'esprit qui l'a créé ».

Il y a encore trois ou quatre ans, quand on parlait du développement durable au niveau local, les échos étaient difficiles, l'altercation était parfois vive. On nous parlait d'effet d'image, d'opportunisme intellectuel, d'utopie. C'est vrai que le concept aujourd'hui est largement rentré dans les discours, sinon dans les mœurs. Après une période de rejet, on s'aperçoit que le développement durable est même devenu l'objet d'une revendication quasi généralisée, chaque territoire, chaque type d'acteurs, s'auto-proclamant « monsieur Jourdain du développement durable », vous le savez : « j'en fais sans le savoir », ce qui pour moi fait état d'une méprise encore profonde dans de nombreux lieux, dans la mesure où il me semble que le développement durable relève fondamentalement, et peut-être avant tout, de la question de la responsabilisation, c'est-à-dire de la pleine conscience par chacun de ses actes et de leurs répercussions.

Plusieurs grandes ambiguïtés encore au niveau local autour du développement durable, avec par exemple -et je ne vous apprendrai

rien- le rapport trop exclusif à l'environnement. Le Comité 21 recensait en 2003 que tous les Agendas 21 en cours parlaient d'environnement, alors que seulement 1 ou 2 parlaient de l'économie plurielle notamment. On voit que certains Agendas 21 avancés, sont en fait des Chartes d'écologie urbaine, comme par exemple l'Agenda 21 lillois ou celui d'Angers, ou nombre d'Agendas 21 des pays du Nord, qui néanmoins font avancer la réflexion. J'ai bien dit que ce n'était pas dans un jugement de valeur, mais plutôt dans un regard de situation.

Autre ambiguïté : la mécompréhension de la notion de durabilité. On a encore beaucoup le discours : « puisque cela dure, c'est durable », et donc une mécompréhension de la question par rapport au temps. C'est vrai que même si la notion de coût global commence à rentrer, notamment via le nouveau Code des marchés publics, on est encore loin de la compréhension de ce rapport au temps.

Autre ambiguïté encore : la difficulté à appréhender et à appliquer la notion de plus-value, de rentabilité sociale et environnementale, également démocratique, en interface avec la performance économique. Donc on reste souvent dans une logique de Produit Intérieur Brut et non pas de Bonheur Intérieur Brut, dont nous parlerait Patrick.

Egalement une propension à situer les Agendas 21 comme des programmes à part, encore souvent « liste à la Prévert », et non pas comme le prétexte à définir des orientations stratégiques sur un territoire, à mettre en résonance tous les chantiers locaux, et à structurer les connaissances, les pratiques, on en parlait tout à l'heure.

On voit une tentation aussi dans les territoires qui est de dire « qu'on crée concret », ce qui évite de parler des enjeux de fond et du sens. Il faut encore lutter contre cela et je rappelle souvent quand on me dit cela, que j'ai été productrice en bio, et cela me sert régulièrement quand j'anime des Agendas 21, pour dire qu'il n'y a pas

d'incompatibilité entre les deux, mais qu'il faut prendre les choses dans le bon sens

Enfin, la tentation du copier-coller avec d'autres expériences locales, c'est-à-dire d'un transfert méthodologique qui ne prendrait pas en compte le fait qu'il n'existe pas un, mais des développements durables, qui vont être liés à l'histoire des territoires, à l'ambition dont les parties prenantes en place décident de se doter en terme de durabilité, au désir d'humanité qu'ils décident de porter ensemble.

Derrière cette dimension, c'est la notion d'évaluation qui est abordée, avec une nouveauté quand on entre en développement durable, puisqu'effectivement on sort de l'évaluation comparaison avec d'autres, pour rentrer dans une évaluation qui va parler de la capacité de chacun, chaque territoire, chaque organisation, à évaluer son action dans le temps, au regard de quelques grandes valeurs partagées avec d'autres. Cette capacité de regard dans le temps devient parfois courage. On a eu le cas sur l'agglomération de Dunkerque, par exemple, où quand on établit des indicateurs de développement durable, on sait que certains des indicateurs vont rester dans le rouge, par exemple sur la question de la pollution et des maladies liées à la pollution, et il faut un grand courage politique pour accepter de retenir ces indicateurs pour le suivi d'actions.

On voit que le défi actuel dans la formalisation des actions locales en développement durable, c'est d'abord de susciter la prise de conscience des acteurs sur le fait qu'opter pour une énergie renouvelable, pour le tri sélectif des déchets, pour une plate-forme mobilité -j'en passe et d'autres- ne suffit pas. Bien sûr ces objets sont des réponses techniques intéressantes, mais elles ne constituent pas le fondement et le ciment d'une démarche de développement durable. Il va falloir travailler sur des processus et sur l'organisation d'un nouveau système de développement, et non pas à la juxtaposition d'actions,

seraient-elles construites dans une logique développement durable, chacune de façon très intéressante.

Effectivement, il faut faire comprendre que le développement durable ne correspond pas à un idéal type, dans lequel il suffit de se fondre, mais plutôt à la mise en débat d'un projet de société, d'un certain nombre de choix, entre les acteurs impliqués. Je vous ferai une petite image pour bien que l'on resitue la notion d'acteurs concernés et acteurs impliqués. C'est l'image du « plat des œufs au bacon », où effectivement la poule est concernée parce qu'elle a donné l'œuf, mais le cochon est impliqué parce qu'il a donné le lard. Cela nous resitue bien le fait que quand on va discuter développement local, par exemple la place des habitants est primordiale, avant tout ils sont plutôt du registre des impliqués.

Donc, les choix qui vont être réalisés, sont des choix de fond, des choix sur le sens du développement, sur le rapport aux risques sociaux, environnementaux, économiques et démocratiques : qu'est-ce qui est acceptable et qu'est-ce qui ne l'est pas en termes de risques, le rapport au temps, la hiérarchisation des enjeux et les priorités d'action.

Le préalable dans tout cela, c'est de constituer une culture commune en termes de développement durable -cela a été évoqué tout à l'heure- mais aussi de définir ce que c'est que le « bien de la société locale ». On reviendra sur les forces de vie auxquelles se réfère souvent Patrick Viveret, c'est-à-dire un travail sur : qu'est-ce qui doit être sauvegardé quoi qu'il arrive. C'est notamment très important que l'on travaille sur la question de reconversion industrielle, quand on peut si possible anticiper les reconversions : qu'est-ce que, quoi qu'il arrive dans notre développement, on veut sauvegarder absolument.

C'est la question de la reconnaissance des diversités, bio-diversité évidemment, mais aussi diversité culturelle, diversité des actes économiques, diversité des points de vue et des modes d'expression démocratiques.

C'est également la valorisation d'un triple rapport au temps, passé, immédiat et futur, avec l'introduction des logiques d'anticipation, non seulement sur la gestion des risques, mais aussi sur la transmission du désir. On revient à ce qu'évoquait Patrick avec ses enfants.

Et puis l'affirmation de la responsabilité individuelle et collective, et l'affirmation que d'où qu'on parle, on a dans les territoires une même légitimité à co-produire le projet de développement.

Dans ce cadre-là, effectivement je parlais des citoyens. Cette approche introduit notamment la question de l'unicité du citoyen. Ici, chacun doit être pris en compte dans sa double fonction d'utilisateur et de co-producteur de la ville, co-producteur pour le citoyen en termes de choix de consommation, de déplacements, de pratiques éco-citoyennes, etc. C'est vrai qu'on est souvent dans un registre encore loin dans les territoires.

Quelques éléments d'état des lieux. Quelles sont finalement les collectivités qu'on trouve aujourd'hui ? Pourquoi les territoires s'engagent dans la démarche de développement durable ? Je vais schématiser un peu, mais c'est vrai qu'on trouve trois grandes catégories aujourd'hui en France :

- Des sites en difficulté, qui sont décidés à agir autrement parce que cela ne peut plus durer, et pour lesquels le développement durable est finalement une condition de mise en perspective, une solution incontournable pour la sortie de crise. Je parlais de Dunkerque tout à l'heure sur les questions industrielles. Je pourrais parler de Maubeuge dans le Nord également sur les questions sociales.

- Des territoires en recherche de structuration de projets, notamment avec la constitution des nouvelles intercommunalités de taille moyenne, qui estiment que le développement durable peut constituer un fil conducteur cohérent et porteur. Je pourrais citer l'agglomération de

Niort qui est en train de faire des choses très intéressantes dans ce cadre-là en ce moment.

- Et puis des sites qui ont déjà retrouvé, ou qui ont un véritable équilibre entre développement et art de vivre, ce qui est souvent l'effet d'une vraie co-production locale et d'une recherche de consensus local -là je pourrais parler de Nantes- des sites qui considèrent aujourd'hui que, puisque cela va plutôt bien, il leur revient de remplir un rôle d'innovation et d'exemplarité dans le domaine du développement durable.

Là il serait intéressant de regarder si ce sont les effets d'appels de Johannesburg, d'un certain nombre de processus en marche, qui sont générateurs de cette mobilisation actuelle, et quelle est la place de l'incitation législative et réglementaire, mais je n'y reviendrai pas faute de temps.

En tout cas, c'est vrai que l'on voit que de plus en plus de collectivités s'engagent dans le développement durable. Cela ne veut pas dire pour autant que tout est choisi entre les deux options possibles, c'est-à-dire l'option « habiller l'existant », effet emplâtre, effet vitrine, et celles qui vont effectivement transformer l'action collective, c'est-à-dire changer de posture, changer de paradigme dans les politiques publiques, faire une véritable révolution, sans couper des têtes, mais en travaillant sur la transformation fondamentale des comportements et la reconstruction des organisations. On voit ce que cela chamboule en termes d'organigrammes internes, en termes de mise en place de pilotage par projet, également en termes de transformation du rapport à la décision, sachant que l'on ne modifie pas les lieux de décisions, mais qu'on transforme les processus de construction de la décision.

Ce que cela transforme aussi -je ne m'y arrêterai pas parce que je n'ai pas le temps- c'est par exemple un regard complètement nouveau sur la question de la métropolisation, qui ne va plus être regardée simplement en termes d'espace et d'attractivité, mais à partir de ce que signifie la

métropole elle-même, c'est-à-dire la « ville mère », c'est-à-dire un regard de la ville sur elle-même, sur ses enfants, la façon dont elle les nourrit. On va pouvoir là avoir des vraies approches différentes.

Concernant les Agendas 21 locaux -si je caricature, encore une fois faute de temps- on voit que la majorité des Agendas 21 locaux qui sont dessinés, sont des Agendas 21 que j'appellerai institutionnels, de la même façon qu'on a des Agendas 21 d'entreprise, c'est-à-dire des Agendas 21 où on relie les politiques publiques de la collectivité en lien avec les partenaires. Généralement -grande étape- on regarde en interne, on crée une structure commune techniciens/politiques, et puis ensuite on va vers des acteurs. C'est vrai qu'on va être dans ces Agendas 21 là, au Grand Lyon, dans celui qui se prépare pour l'agglomération de Nantes, Tourcoing, j'en passerai d'autres.

Et puis on peut avoir, mais on a encore très rarement, des Agendas 21 de territoire, qui vont constituer la remise à plat partenariale du projet de territoire. Là, quand on demande combien il y en a en France, pour l'instant de ma connaissance, mais je ne prétends pas qu'il n'y en a pas d'autres, je n'en connais qu'un qui ressemble à cela, c'est celui de la Communauté Urbaine de Dunkerque, parce qu'il a été élaboré au moment où s'est refondé le projet d'agglomération.

Après, il y a une ambiguïté sur le contrat Agenda 21, puisque c'est le contrat d'agglomération qui est support et donc qui exclut de fait un certain nombre de signataires, puisque c'est un contrat très institutionnel.

En tout cas on voit qu'effectivement les choses sont en marche, ce qui compte, me semble-t-il, c'est le cheminement. Je le disais tout à l'heure, je n'émet pas de jugement de valeur si aujourd'hui les Agendas 21 sont surtout des chartes d'écologie urbaine dans certains cas. Ce qui compte, c'est que le processus est en marche.

Par contre, je constate sur les territoires que dans les collectivités le processus est largement en marche, dans les entreprises aussi, mais encore pas forcément dans le milieu associatif qui pourtant est souvent donneur de leçons, milieu auquel je m'associe puisque ma structure coopérative fait partie de l'économie sociale et solidaire, donc de ce même mouvement. Mais il y a un effet d'appel à faire vers le monde associatif aujourd'hui.

On voit effectivement aujourd'hui, et Mme Lassonde en faisait le constat, qu'au-delà de la mobilisation en chaîne d'un certain nombre de collectivités, on a de plus en plus de processus de partage d'expérience, de mise en réseaux, alors internes aux collectivités, sans doute encore trop. C'est d'ailleurs une discussion que l'on avait avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable à Johannesburg, qui était de dire : les réseaux de collectivités, ouvrons les aujourd'hui, n'ayons plus qu'un réseau au niveau français sur la réflexion sur le développement durable, pour essayer de travailler ensemble, collectivités, entreprises, ONG, pour être au sens large.

Mais en tout cas il y a une vraie volonté de coopérer, avec des réseaux internationaux, et puis des réseaux régionaux, nationaux, sur comment avoir une commande des collectivités publiques, comment développer l'économie solidaire dans les territoires, etc.

Pour finir, je dirai que c'est vrai que la mise en application du développement durable de l'Agenda 21, il faut le rappeler, fait l'objet d'une transformation qui est à la fois porteuse de risques, et cela il faut pouvoir le dire parce que c'est porteur de déstabilisation, et à la fois porteuse de potentiels puisque c'est l'occasion de renouvellement dans les organisations. Il est important de situer ces deux dimensions.

Donc, il n'y a pas de démarche possible, me semble-t-il, dans les Agendas 21, sans :

- un portage politique, c'est-à-dire au sens large, qui soit fort ;

- la désignation d'une « cheville ouvrière » mandatée et légitimée, qui soit représentative d'une diversité de points de vue ;
- une mobilisation collective ouverte et volontaire, qui dépasse les présupposés sur les fonctions, sur les attendus, sur les intérêts des uns et des autres.

Cela nécessite aussi la lisibilité des engagements, à quoi on s'engage quand on se met au travail sur l'élaboration des Agendas 21, et ensuite quels sont les engagements au moment de la formalisation, et la notion de « règles du jeu » qu'on évoquait tout à l'heure sur la façon de travailler, c'est quelque chose qui me semble primordial. On travaille par exemple toujours en disant : la critique est possible, mais jamais une critique sans suggestions.

Egalement, la valorisation de l'existant : c'est la condition indispensable pour pouvoir se reconnaître. C'est valoriser, où qu'on en soit, ce qui est déjà fait.

Et puis la prise d'appui sur des éléments stabilisateurs, c'est-à-dire oser travailler à partir de ce qui est structurant, et en même temps valoriser des espaces souples sur lesquels on va favoriser l'innovation. Je pourrais donner l'exemple de la Communauté Urbaine de Dunkerque, où le premier service qui a été le plus performant et le plus innovant en terme de développement durable, c'est celui de l'entretien. Sans doute parce qu'on ne le regardait pas trop, on lui a laissé faire beaucoup de choses.

Enfin, l'identification des axes de progrès et leur mise en perspective dans le temps, la notion de « feuille de route », même si ce terme a quelques connotations difficiles aujourd'hui. C'est quelque chose qu'on emploie depuis longtemps pour parler de capacité à ajuster collectivement et à évaluer collectivement.

En bref, cela veut dire que, outre le décloisonnement des acteurs, pour travailler sur des Agendas 21 locaux, il faut :

- une ouverture d'esprit face au changement, un esprit d'aventure collective,
- une attitude de bienveillance dans le sens littéral du terme « vouloir du bien à l'autre », c'est-à-dire avoir :

- La volonté de faire de la qualité et de la simplicité des relations humaines et interculturelles, une valeur prioritaire.

Quand je parlais de l'agglomération de Niort tout à l'heure, je vous invite à aller regarder ce qui se passe en ce moment dans la Communauté d'Agglomération, où en fait le Président et le Directeur Général des Services ont décidé que la question de la convivialité de la relation à l'autre serait la base de toute la transformation de l'organisation et des projets.

- Si possible, la capacité à réaliser avec gravité, mais avec une humeur ludique, les choses sérieuses : c'est l'esprit québécois qui me semble utile quand on fait du développement durable, ne pas se mettre que dans la contrainte, il y a du plaisir, il y a du désir.

- De l'imagination, pas seulement dans la création artistique, comme on le pense souvent, mais dans tous les autres champs de la vie locale.

- Enfin, c'est le fait d'oser porter au débat les questions et les divergences, jusqu'à trouver collectivement des solutions, que les Québécois disent « socialement et écologiquement acceptables, techniquement faisables et économiquement viables ».

Je crois qu'effectivement on en est là dans les Agendas 21.

Pour terminer, je crois effectivement qu'on est aujourd'hui dans un moment de diffusion des démarches Agendas 21, que l'apprentissage est largement engagé. Nous sommes de plus en plus nombreux à

vouloir effectuer la traversée, mais on est sans doute, dans les meilleurs des cas, encore seulement au milieu du gué.

(applaudissements)

M. LEON.- Merci Hélène.

Le sujet n'a pas été trahi comme vous l'aviez dit à un moment, vous aviez peur de trahir le sujet. Je crois qu'il a été au contraire très riche, on a encore envie de vous entendre.

Au passage, vous avez fait allusion à la richesse des Québécois. Je précise à tout le monde que nous avons dans l'Assemblée quelques Québécois parmi nous, qui sont présents, parce qu'ils seront aussi présents au Salon Pollutec demain matin. J'ai bonheur à les saluer.

Merci.

Je vous propose 10 minutes de pause, avant de passer à un débat qui vous permettra de réagir dans la salle.

(pause)

M. LEON.- Après les interventions de ce matin, nous allons passer d'abord à un débat à deux ou à trois, si tant est que je participe à ce débat, pour ensuite élargir à l'ensemble de la salle.

Avant de commencer les débats entre tout le monde, il était intéressant de pouvoir les initier à deux ou à trois.

Donc je remercie Didier GAUTHIER, qui est le Secrétaire Général du Groupe Séché, qui est à la fois une entreprise qui œuvre pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux, mais qui en tant qu'entreprise travaille dans le domaine des déchets, mais est également fortement impliquée dans les problèmes de l'environnement, car toute entreprise qui travaille pour l'environnement, a également des problèmes avec l'environnement. Maîtriser un centre d'enfouissement,

ce n'est pas rien. Diriger des entreprises de tri et de recyclage de déchets, ce n'est pas rien non plus, surtout aujourd'hui.

Je sais que c'est à la demande d'entreprises comme la vôtre, qu'a eu lieu l'année dernière dans le cadre de l'Association des ingénieurs de l'environnement, un débat sur les CMR, c'est-à-dire sur les produits qui sont dangereux pour la santé, en termes de cancers, en termes de produits mutagènes, et également en termes de reproductibilité de l'homme. Vous êtes à la croisée des chemins des solutions environnementales, mais aussi des problèmes, et donc votre témoignage sur votre entreprise sera intéressant.

Je remercie également Michel PICARD, qui est Vice-président environnemental, chargé de l'environnement au sein du Groupe Lafarge, qui est également connu pour mener des actions en faveur de l'environnement, et qui fait partie de ces grands Groupes internationaux dont on attend toujours plus car, même si on fait beaucoup, on n'a jamais tout fait.

Donc merci par avance de vos témoignages.

Je vais m'adresser tout de suite à Didier Gauthier, de façon à ce qu'il nous donne un, ou deux, ou trois engagements de ce que fait un Groupe comme Séché.

M. GAUTHIER.- Un ou deux ou trois engagements, après tout ce qui a été dit ce matin, on essaie de trouver notre route...

Je vais peut-être dans un premier temps, souligner que derrière ce chemin du développement durable, cela a été mis clairement en exergue ce matin, il y a des responsabilités réellement d'intérêt général portées par les Etats, par les Gouvernements et par les Elus, et peut-être qu'il y avait confusion sur le rôle de l'entreprise. Je pense que dans les réflexions qu'il y a actuellement au niveau international, la

responsabilité sociale de l'entreprise, va peut-être être simplement la responsabilité de l'entreprise. En fonction des déclinaisons qu'il y aura derrière, je pense que ce sera sans doute suffisant. C'est la réflexion en tout cas qu'il y a au **World Business Conseil for Durable Development**, dont on a parlé tout à l'heure.

C'est vrai qu'une entreprise comme la nôtre, était un peu au carrefour des responsabilités entrepreneuriales classiques et des responsabilités d'intérêt général, puisque nos métiers sont d'assurer l'élimination des déchets dans des conditions évidemment tout à fait acceptables, pour que la fin de vie lorsqu'elle arrive ne soit pas de nature à poser problème.

Derrière cela, c'est quand même d'abord une éthique d'entreprise. Cela a été dit tout à l'heure en filigrane, une éthique d'entreprise c'est d'abord une écoute en interne, c'est d'abord de la formation, de la sensibilisation, c'est d'abord de la culture. C'est l'implication de son Président au plus haut niveau qui, en éclairant ainsi la piste, permet ensuite aux gens de décliner leurs actions de tous les jours. Et les actions de tous les jours, on l'a dit tout à l'heure, au-delà de tout exemple -j'en donnerai deux ou trois si vous voulez- ce sont quand même des monsieur, des madame voisinage autour de nos sites, qui permettent d'être à l'écoute de ce qu'on appelle les parties prenantes. Ce sont **des crises** que l'on connaît -ou **déclics**, je préfère comme communication, pas comme surveillance, mais peu importe- forcés, c'est-à-dire même lorsqu'elles ne sont pas demandées réglementairement. C'est un certain nombre d'activités de ce genre, ce sont des sites qui sont ouverts. C'est l'empreinte écologique.

Sur l'empreinte écologique, nous avons essayé de faire notre petit bonhomme de chemin, en considérant derrière cela, et tout en en reconnaissant ou en en appréciant l'imperfection, des vertus pédagogiques, je dirai à la fois en interne et en externe, tout à fait

intéressantes. Nous avons parlé beaucoup Agenda 21, nous avons nos Comités 21 au sein de l'entreprise, qui permettent de faire émerger des choses tout à fait intéressantes en termes d'attentes, en terme de compréhension, que nos agents ont des problèmes qui tournent autour du développement durable, ce qui permet in fine de mettre en place des actions concrètes.

Donc, avant de parler de ce que l'on fait, de ce qu'une entreprise peut faire je dirai au-delà de son périmètre, au-delà de ses frontières, je crois qu'il faut d'abord que tout cela soit réalité, sinon à mon sens ce ne serait pas durablement crédible.

Alors quelques exemples dans les domaines qui sont les nôtres. Vous savez que nos métiers sont des métiers qui dans nos pays, en France en particulier, reposent sur des technologies et sur des savoir-faire qui assez globalement, je pense, sont reconnus, mais ceci n'est pas réalité sur l'ensemble du monde, et la majeure partie du monde ne dispose ni de moyens financiers, ni de savoir-faire pour faire face au problème des déchets.

Ceci nous amène bien entendu à mettre en place et assurer la formation d'équipes, que ce soient nos propres équipes, mais nous mettons également à disposition en tant que de besoin nos laboratoires pour former des équipes externes, pour que celles-ci puissent ensuite intervenir. C'est ainsi que, chemin faisant, nous nous positionnons pour répondre à des problèmes ponctuels qui peuvent être réellement pour la vie de tous les jours dans un pays quelconque qui, comme je le disais tout à l'heure, est dépourvu et peut se trouver en face d'un problème humain catastrophique.

Nous avons un exemple qui date d'un an mais qui paraît tout à fait représentatif, d'un village qui au cœur de la Pampa avait un certain nombre de pesticides, de phytosanitaires, qui chemin faisant posaient des problèmes réels en termes de pollution d'eau, etc. C'était un

chantier important, un chantier compliqué, il fallait y accéder, il fallait faire une bonne expertise, il fallait ensuite bien sûr procéder aux excavations utiles, etc. C'est un savoir-faire développé en France, développé en Europe, qui permet de répondre à ces chantiers-là.

Si je le prends en exemple, c'est parce que, in fine, ce chantier qui s'est bien terminé en terme environnemental, en terme de résorption de la pollution, fut aussi à l'occasion de la fin de la mission, d'une manifestation assez exceptionnelle puisque c'est une messe, à l'initiative de l'Evêque de Buenos Aires, qui s'est tenue sur le lieu et qui a réuni bien sûr les populations et qui a réuni également nos agents.

Il est bien évident que ceci ne peut absolument pas être télécommandé, et dans cette logique de développement durable que nous évoquions tout à l'heure, d'une dimension économique, à la suite d'un chantier comme celui-ci nos agents bénéficient d'une prime, mais je peux vous dire que de la prime ils ne s'en souviennent plus, mais par contre cette manifestation assez extraordinaire de la population, c'est quelque chose qui est resté dans leur souvenir.

Voilà un genre d'exemple qui nous amène à penser qu'une action interne solide, assise sur des réalités, permet ensuite de faire à l'extérieur des actions assez spontanément qui, je crois, répondent assez bien à des besoins tout à fait importants.

M. LEON.- Merci.

Je retiens deux ou trois choses. Une chose importante : vous avez parlé d'être durablement crédible, je crois que c'est bien là le problème de l'engagement de l'entreprise, c'est celui du concept du développement durable, la crédibilité du développement durable, la crédibilité des entreprises qui disent s'engager dans le développement durable.

Je passe très rapidement parce que tout le monde le sait, il faut passer par l'interne avant de songer à l'externe, former des équipes, et une fois que ces équipes sont formées, elles s'engagent au côté de l'entreprise dans des actions. J'ai noté cette messe qui tout compte fait est bien le signe d'un partage humain, et je crois que c'était intéressant.

Mais le développement durable ne s'arrête pas à une ou deux actions de ce type-là, et vous vous êtes engagés sur le territoire essentiellement national, un peu d'international, mais vous êtes surtout en France, le Groupe Sécché, si je ne me trompe.

M. GAUTHIER.- Nos installations industrielles sont essentiellement en France aujourd'hui, mais nous disposons de moyens à l'étranger qui sont des chevaux légers, des chevaux rapides -nous essayons de les rendre les plus rapides possible- qui peuvent intervenir et qui interviennent. Nous avons un réseau commercial et ensuite des équipes techniques qui interviennent en fonction des besoins, en fonction des problèmes, ici ou là.

Nous avons parlé de l'Argentine, j'aurais pu parler du Cap Vert, de l'Afrique, de la Colombie, j'aurais pu parler d'un certain nombre de pays dans le monde.

M. LEON.- Donc vos actions sont beaucoup plus élargies que ce que je croyais.

Nous allons passer maintenant à une demande de témoignage, à ce qu'on appelle réellement un Groupe multinational, un énorme Groupe, puisque c'est le Groupe Lafarge qui possède je ne sais pas combien d'entreprises, mais il va nous le dire, dans le monde. Je connais déjà un peu ce qu'ils font en terme de formation interne, puisque là aussi, dans le domaine de l'activité de vos usines, c'est important et primordial, et

même dans le rapport aux parties prenantes, aux populations, aux institutions qui les entourent. Pouvez-vous nous donner des exemples de ce qui est fait dans le Groupe Lafarge, qui puissent plaider en faveur d'une crédibilité durable ?

M. PICARD.- Merci et bonjour.

Effectivement, la société Lafarge est une société d'origine française, créée en Ardèche, au Teil, en 1833. C'était la société des Chaux. Quelques années après, la société s'est développée sur les bases d'une tradition humaniste assez forte, et donc après vous avoir donné quelques chiffres pour montrer où la société est arrivée après tout ce temps-là, vous expliquer comment en s'appuyant sur cette tradition humaniste très forte qui date de son origine, elle a pu résoudre un certain nombre de problèmes auxquels elle est confrontée très loin de chez nous.

Le Groupe Lafarge, ce sont 75.000 personnes dans 75 pays. Nous avons un nombre de sites qui dépasse les 2.000 sites dans le monde, qui sont de taille relativement modeste, et nous sommes très répartis dans les territoires.

Lafarge est le numéro 1 des producteurs de ciment dans le monde, depuis quelques années. Donc nous sommes producteurs de ciment, de granulats béton, de produits à base de plâtre, également de tuiles pour la toiture. Dans tous ces métiers nous sommes leader mondial ou quasiment leader mondial. Le chiffre d'affaires en 2003 était de 13,658 milliards d'euros. La société est cotée sur la bourse de Paris et sur la bourse de New York.

Au niveau répartition du chiffre d'affaires : le ciment représente - c'est assez variable d'année en année- presque 5+0 % du chiffre

d'affaires du Groupe. En 2003, c'étaient 47 %. Vient en second le granulats béton, puis la toiture et le plâtre à égalité avec 10 % chacun.

Comme je le disais, nous sommes dans 75 pays et nous sommes assez bien répartis dans l'ensemble du monde. La France ne représente plus que 10 % de nos effectifs. Nous avons un peu moins de 8.000 personnes qui travaillent en France, sur 75.000. Nous avons très peu d'expatriés -nous sommes dans des métiers locaux- qui sont essentiellement les encadrements.

Je vais vous parler d'un sujet qui était d'actualité ce week-end, puisque je vais vous parler de l'épidémie de sida, en particulier de l'épidémie de sida dans les pays en développement. Nous sommes très actifs en particulier en Afrique. Il se trouve que par un concours de circonstances, Lafarge est présent dans 11 pays d'Afrique, dont 9 pays d'Afrique subsaharienne. Ce sont des pays qui sont parmi les plus touchés par l'épidémie de sida actuellement. Je vais vous donner quelques chiffres. Je vais vous donner le nom de ces pays ainsi que le taux de pandémie nationale, c'est-à-dire la moyenne de la population active, je crois que c'est entre 15 et 45 ans en Afrique, qui sont séropositifs.

Le Nigéria : 5,8 % Le Cameroun : 11,8 % La Zambie : 21,5 % L'Afrique du Sud : 20,1 % L'Ouganda : 5 % Le Kenya : 15 % La Tanzanie : 16,8 % Le Malawi : 15 % Le Zimbabwe : 33,7 %.

Dans tous ces pays, Lafarge est acteur, Lafarge dispose d'installations industrielles, donc Lafarge a des employés qui, hélas, répondent à peu près à ces taux qui sont dans les statistiques.

Cela pose d'énormes problèmes de travailler dans ces pays-là puisque, si 33 % de la population est séropositive, nous allons avoir à peu près un tiers de notre personnel qui est séropositif et donc qui va développer un jour ou l'autre la maladie, qui va donc avoir des maladies opportunistes qui vont arriver et des problèmes d'absentéisme, des

problèmes de baisse de productivité au travail, et donc des coûts sociaux qui sont associés.

Sur la base de nos principes d'action, qui donnent une place très importante à l'homme au sein de la société, nous avons pris un certain nombre de décisions et mis en place un certain nombre de programmes. Comme je le disais, l'enjeu est grave pour la société, est grave pour le pays, est grave pour nous. Il en va de l'hospitalisation des employés, le fait qu'il faut les aider à traiter leurs maladies opportunistes, l'absentéisme, le recrutement de remplaçants, la formation des remplaçants, le temps d'encadrement pour former les remplaçants, la perte de productivité.

Pour fixer les idées, une étude a été faite cette année par l'Ecole de santé publique de l'Université de Boston, sur les coûts que cela représente pour une entreprise comme la nôtre, de travailler dans ces pays-là. En fait, on a mis en évidence que les coûts les plus importants, sont les coûts cachés. Ce n'est pas l'argent que l'on verse, mais ce sont les coûts internes, les coûts de management. 27 % des coûts sont liés à nos coûts de superviseurs, notre encadrement qui va passer du temps pour gérer toutes ces problématiques. Il y a la productivité réduite du fait de la maladie, les gens étant malades, ils se fatiguent beaucoup plus vite. Il y a les coûts liés au recrutement et à la formation des remplaçants.

Dans tous ces pays, progressivement, parce qu'on ne peut pas improviser, il faut mettre en place des structures. Donc nous mettons en place graduellement des programmes que je vais vous décrire assez rapidement, des programmes complets basés sur trois piliers : la prévention, le dépistage et le traitement.

Donc premièrement la prévention : il s'agit de faire de l'information pour expliquer aux gens qui ne le savent pas, bien sûr, ce qu'est cette maladie, comment est-ce qu'elle se transmet.

M. LEON.- Excusez-moi : dans certains pays, les Gouvernements eux-mêmes font de l'information, mais dans d'autres pays les Gouvernements ne font pas d'information autour du sida, parfois le sujet est un peu tabou. Donc vous vous trouvez confrontés à ces problématiques d'information différente d'un pays à l'autre, est-ce que cela vous pouvez le vivre au sein du Groupe ?

M. PICARD.- Oui. Nos sites industriels sont souvent perdus dans la brousse, et les informations officielles qui sont peut-être présentes dans la capitale, ne viennent pas. Ce que nous avons fait, pour des raisons culturelles évidentes, c'est que nous avons souhaité que ce soient les « pères », donc les employés eux-mêmes qui forment les autres employés. Donc au sein de chaque service dans nos usines, on a créé une fonction de « père éducateur », un chef d'atelier par exemple, qui va être « père éducateur » et c'est lui qui va faire la formation de ses collaborateurs, de façon à pouvoir expliquer les choses avec le langage quotidien de ses collaborateurs et avec tout le back-ground culturel auquel nous, nous ne sommes pas habitués.

Donc il y a l'information, bien sûr. Il y a la distribution de préservatifs et les explications qui vont avec. Cela c'est l'aspect prévention.

Il y a un aspect dépistage également. Le dépistage est un sujet très délicat, surtout pour des gens qui ont peu d'éducation et qui ont encore des croyances liées à leurs croyances religieuses et autres. Le dépistage est volontaire. Donc seuls les volontaires sont dépistés. Le dépistage est anonyme. Nous, en tant qu'employeur, nous aurons simplement une réponse statistique : sur 30 personnes qui se sont faites dépister, voilà le pourcentage de personnes qui sont séropositives. Nous n'aurons pas la liste nominative des personnes.

M. LEON.- Vous nous avez dit tout à l'heure que vous avez en quelque sorte des tuteurs d'information auprès de votre population au sein de l'entreprise. Est-ce que vous avez également des gens qui osent s'exprimer librement sur cette maladie-là dans le personnel et qui pourraient être porteurs d'exemplarité ? Vous allez dans des pays où les porteurs de parole sont encouragés en quelque sorte à dire : je suis malade, j'ai été malade, etc. Est-ce que cela se passe au sein de votre entreprise ?

M. PICARD.- Je ne peux pas vous répondre parce que je suis le Directeur de l'environnement et c'est un sujet que je ne connais pas très bien. J'imagine que ces « pères éducateurs » sont probablement un peu plus volontaristes que les autres pour se faire dépister, et il doit y avoir certains courageux qui parlent, mais ce sont quand même des sujets qui sont délicats, avec beaucoup de tabous. Je ne peux pas vous dire beaucoup plus.

Donc deuxième volet, c'est le dépistage.

Troisième volet, le traitement. Donc pour les employés qui ont contracté la maladie, nous avons à la fois le traitement des maladies opportunistes et la tri-thérapie pour retarder l'évolution du sida.

Les populations concernées sont avant tout nos salariés, mais vous savez qu'en Afrique on a cette notion de famille élargie, et donc en fonction des circonstances, nous traitons la famille de nos employés, ce qui, pays par pays, va avoir un périmètre différent. Et dans une logique partenariale, c'est-à-dire à partir du moment où on s'est associé avec les ONG humanitaires qui agissent dans le pays, on traite à ce moment-là les communautés, c'est-à-dire les autres personnes du village.

Ces programmes sont basés sur deux principes essentiels, qui sont les éléments indispensables pour instaurer la confiance, c'est la non

discrimination et la confidentialité. Même à l'embauche, nous ne faisons pas de discrimination, nous embauchons des gens même si nous savons qu'ils sont séropositifs, sinon c'est la perte de confiance. Cela nous permet d'assurer le succès des programmes qui sont en cours.

Nous avons démarré cette initiative il y a trois ans. Il y avait eu des initiatives spontanées, en particulier au Kenya, et à partir de 2002 nous avons décidé de systématiser et d'en faire des politiques appliquées dans tous ces pays.

En 2002, Lafarge a adhéré à la Coalition mondiale des entreprises contre le sida, qu'on appelle le GBC en anglais, le Global Business Coalition, et nous avons lié un partenariat avec l'ONG **Ker** International, qui nous aide localement à remplir les conditions de succès, en particulier sur les sujets dont je vous ai parlé, qui sont la non discrimination, la confidentialité et la prise en compte des coutumes locales.

En 2003, nous avons défini des lignes directrices du Groupe. Cette année, ces programmes sont en train non seulement d'être déployés en Afrique, mais nous les étendons à deux pays qui sont les prochains pays où la pandémie va exploser, qui sont l'Inde et la Chine.

En Inde, nous avons la chance d'avoir la région de Calcutta qui est assez peu touchée, et donc nos campagnes d'information et de prévention se font à destination de la communauté autour de nos usines. En Chine, à partir du 1^{er} décembre, nous commençons une campagne de prévention et d'information à destination de nos employés. Nous avons à peu près 2.000 employés en Chine. Lafarge sera la première entreprise à faire une telle information en Chine, qui est un pays pas facile pour prendre des initiatives de cette nature.

M. LEON.- Je vous remercie.

Nous allons tout de suite demander aux personnes présentes dans la salle, si d'abord elles souhaitent poser des questions, deuxièmement si elles souhaitent témoigner, parce que là nous étions face à deux cas d'entreprises qui ont fait dans le positif, mais enfin on est loin d'être dans le positif au sein de toutes les entreprises dans le monde. Autrement, premièrement cela se saurait et deuxièmement on n'aurait plus grand chose à faire et on serait tous heureux.

Donc, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, loin de là. Donc éloignons-nous de ce qui marche et de ce qui peut être exemplaire, pour peut-être aller dans des questionnements un peu plus forts.

Qui veut prendre la parole dans la salle ? Il y a des industriels qui peuvent témoigner. Il y a des gens d'associations, témoignages d'associations engagées justement sur les problématiques de développement durable. Je ne saurais penser que personne ne veut témoigner ou n'a de question à poser. Je vous demande de bien vouloir vous présenter car les débats sont pris en sténotypie.

M. Jacques NEGRI.- Je représente les Caisses d'Épargne.

Je témoignerai cette après-midi dans l'un des ateliers et donc je préfère poser une question aux deux intervenants, que je remercie de leur témoignage.

Au fond, j'ai l'impression qu'ils ont parlé d'autres choses que du sujet central qui nous préoccupe tous et sur lequel M. Mousel nous a secoués, c'est-à-dire l'environnement. L'un et l'autre, à la différence des Caisses d'Épargne, ont un cœur d'activité qui est très impliquant en matière d'environnement et donc la question que j'aimerais leur poser à l'un et l'autre, c'est : quels sont leurs objectifs, en tant

qu'entreprise, pour réduire physiquement leur impact sur l'empreinte écologique, comme l'on dit, ou sur l'environnement de la planète ?

M. PICARD.- Je réponds quand même à la remarque, que le développement durable ce n'est pas seulement l'environnement. C'est le respect des hommes, c'est l'aspect sociétal. J'ai voulu à travers cet exemple montrer que Lafarge ne se préoccupe pas que des aspects techniques de l'environnement, mais s'occupe également des aspects humains de ces activités-là.

Maintenant, pour répondre à votre question : nous avons pris un grand nombre d'engagements concernant l'environnement. Ces engagements sont listés dans notre rapport du développement durable. Le plus exemplaire, c'est l'engagement que nous avons pris vis-à-vis du changement climatique, engagement que nous avons pris avec le **WWF** international, qui est un engagement de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, donc de gaz carbonique, de 20 % à la tonne de ciment produite, mondialement, donc une moyenne mondiale, entre 1990 et 2010, ceci quelle que soit la croissance de notre périmètre, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'on grossit, qu'on achète des nouvelles sociétés, on réactualise nos objectifs pour que l'objectif du Groupe reste dans la ligne.

M. LEON.- Vous avez certainement des résultats puisque ce programme-là date de quelques années déjà ?

M. PICARD.- Nous avons signé cet engagement en 2001. En 2001, nous étions sur une bonne trajectoire pour atteindre les moins 20 % en 2010, et aujourd'hui nous sommes toujours sur la trajectoire. C'est un objectif qui est très ambitieux. Il y a très peu de probabilité que nous l'atteignons avant, mais d'année en année, en faisant de gros efforts et

en grattant tout ce qui est possible, nous nous améliorons. Il est possible qu'une année ou deux, la performance se détériore pour telle ou telle raison, mais c'est un effort qui est lancé, et nous étions fin 2003 à 11,8 % de réduction par rapport à l'objectif de 20 %, donc en bonne voie.

M. LEON.- Est-ce qu'on peut poser une question complémentaire, c'est-à-dire : est-ce que vous êtes à même de vous comparer à des concurrents en termes d'émissions de gaz à effet de serre ?

M. PICARD.- Tout à fait. Premièrement, nous étions les premiers à prendre cet engagement de moins 20 %, et dans l'année qui a suivi, notre premier concurrent, qui est une société suisse, a pris à quelques petits détails près le même engagement de réduction de moins 20 % sur la même période que nous.

En ce qui concerne les performances, ce qu'il faut bien comprendre c'est que nous sommes des sociétés qui ont grossi par acquisitions, et donc nous sommes des sociétés qui sont très semblables dans leur parc industriel, dans leurs technologies, et donc lorsqu'on regarde les performances de nos concurrents par rapport aux nôtres, on se suit de très près. Ce n'est pas possible de faire la différence, compte tenu que nous avons 150 cimenteries, c'est donc un parc industriel très lourd, avec une très forte inertie. Lorsqu'on grandit par acquisitions, on achète des usines qui sont dans la moyenne mondiale. Tout le monde achète des usines qui sont dans la moyenne mondiale en termes de performances vis-à-vis du changement climatique. C'est pour cela que nous nous ressemblons.

M. LEON.- Là on parlait de changement climatique, mais je vais vous titiller un peu plus fort maintenant en termes de rejets atmosphériques, puisque c'est quand même on va dire un peu une spécialité de votre profession, pas Lafarge mais l'ensemble des concurrents.

En termes de répercussion santé, on a beaucoup parlé en France des problèmes d'incinération des déchets, et vous avez énormément d'émissions gazeuses. Donc en dehors des émissions de gaz à effet de serre, qu'en est-il en termes de rejets qui peuvent éventuellement influencer sur la santé ?

M. PICARD.- Le gaz à effet de serre, donc le CO₂, est une pollution globale. Nous sommes une industrie de hautes températures et en tant que telle nous avons d'abord des grands débits de gaz. Les débits à nos cheminées se mesurent en centaines de milliers de mètres cubes, 200.000 m³, 300.000 m³ / heure, ce sont de grands débits. Donc, les charges que nous pouvons avoir sur l'environnement sont non négligeables. Un polluant important qui sort de nos cheminées, compte tenu des hautes températures, c'est l'oxyde d'azote. Donc les cimenteries sont des sources importantes d'oxyde d'azote.

Dans les zones très fortement urbanisées, on ajoute à la pollution azotée liée à la circulation, aux transports, et dans les zones très rurales, nous sommes la source principale. En Ardèche par exemple, qui est un département très rural, nous sommes le premier émetteur d'oxyde d'azote bien entendu. Nous avons des programmes en place de réduction de cet oxyde d'azote dans toutes nos cimenteries dans le monde.

La première chose qu'il fallait faire, c'était de mesurer, donc des mesures ponctuelles, puis des mesures en continu, et un programme qui va s'étaler sur une dizaine d'années, avec des objectifs de réduction.

M. LEON.- Est-ce que la technologie répond à votre problématique ?

M. PICARD.- Sur ce sujet, l'oxyde d'azote, il y a effectivement des solutions technologiques, qui sont la réduction catalytique. Pour l'instant, la réduction catalytique c'est un peu l'épouvantail. Compte tenu des volumes de nos cimenteries, ce sont des coûts qui sont très élevés. Mais nous avons un programme, et un pourcentage important de nos cimenteries vont mettre en place dans les années qui viennent, des systèmes d'injection d'ammoniac ou d'urée pour faire de la réduction catalytique.

M. GAUTHIER.- Je voudrais intervenir sur ces problèmes d'environnement, très rapidement. Il est évident que nos métiers ont vocation à réduire les déchets et donc pour nous c'est quelque chose de fondamental aussi. Mais je voulais répondre d'une façon extrêmement simpliste, en disant que la situation de l'instant elle est ce qu'elle est, et qu'il faut surtout s'inscrire dans des logiques d'amélioration continue.

Ces logiques d'amélioration continue font qu'il faut savoir objectivement faire des photos. Elles ne sont pas toujours belles, elles ne sont pas toujours celles que l'on souhaiterait, mais il faut toujours savoir s'inscrire dans des logiques d'amélioration continue, dans un contexte extrêmement difficile. Nous en parlions l'autre jour avec Michel Picard : à peu près 2 millions d'espèces sont recensées, je parle biodiversité, 100 millions d'espèces pressenties.

Lorsque nous sommes en face de nos choix stratégiques, lorsque nous sommes en face de nos décisions, il faut que nous prenions les bonnes décisions, et nous sommes en face d'un océan de méconnaissance

dans ce domaine-là. Donc c'est l'appel à la recherche, c'est l'appel à ce que l'on peut appeler les mesures primaires., ce dont on a parlé tout à l'heure. C'est indispensable, il faut remonter.

Donc dans ces logiques-là nous voyons toutes les difficultés que l'on a, non pas à se fixer des priorités, parce que les priorités aujourd'hui c'est le gaz à effet de serre, on l'a dit, ce sont les NOx, les SOx, vous avez parlé d'incinération, c'est la dioxine, tous ces sujets-là. Nous avons avancé je crois à grands pas, mais nous avons encore des choses à faire.

La grosse difficulté aujourd'hui -j'ai l'honneur de présider la Commission environnement et santé du public au sein de l'entreprise pour l'environnement- c'est tout ce qu'on ne sait pas encore. C'est tout cela qui doit nous mettre en permanence en éveil.

Alors : « je fais cela aujourd'hui parce que finalement je suis un peu dans le courant, poussé », mais : « qu'est-ce qu'il faut que je fasse demain ». Je crois que c'est surtout cela qu'il faut intégrer dans les comportements qu'il faut que nous ayons.

M. LEON.- D'accord.

On a parlé tout à l'heure déjà de connaissance, mais enfin je ne vais pas développer moi-même, ce qu'on ne connaît pas ou ce qu'on connaît un peu mais qui va éclater de plus en plus, c'est le problème de santé, et c'est pour cela que j'ai posé une question un peu incidente. Mais je préfère donner la parole.

M. Philippe DESBROSSES.- Je suis membre du Conseil scientifique de la Fondation Nicolas Hulot et accessoirement Président de la Commission du label « agriculture biologique » au Ministère de l'Agriculture.

Vous allez comprendre pourquoi je dis cela. C'est parce que la question que je vous pose c'est : je suis à la recherche de la trace des farines de « vache folle », et apparemment vous en brûlez beaucoup dans vos usines ?

M. PICARD.- Non.

M. DESBROSSES.- Je me trompe. Alors où sont-elles passées ?

M. PICARD.- Il faut savoir que dans l'équarrissage, les différents flux de matières des troupeaux, quand un des animaux a été diagnostiqué comme ayant l'ESB, ces troupeaux sont détruits sur une filière spéciale, dans des incinérateurs spécialisés pour le faire.

A l'époque où on a interdit la réutilisation des farines animales en alimentation animale, donc des sous-produits de l'équarrissage, mais cela c'était pour la viande bovine que tout le monde consomme destinée à la boucherie, les carcasses de la viande bovine destinée à la boucherie ne pouvaient plus être recyclées en alimentation animale. Ce sont ces farines-là qui ont été brûlées dans les cimenteries. Cela a duré deux ou trois ans. Maintenant les stocks commencent à être résorbés.

M. LEON.- Vous êtes sceptique ? Je le vois à vos sourcils...

M. DESBROSSES.- Non, pas sur la réponse de M. Picard parce qu'il ne peut pas savoir exactement où sont les stocks et comment cela se passe. C'est un système un peu opaque. Mais je voulais simplement savoir s'ils continuaient à en brûler. C'est tout.

M. PICARD.- Il y en a toujours, mais de moins en moins.

M. LEON.- Que le système soit opaque, c'est évident. Quand j'étais Directeur de Pollutec, j'ai voulu faire un séminaire sur le devenir des farines et le devenir des carcasses, au sommet de la crise de la « vache folle ». J'ai eu le Ministère de l'Agriculture en travers. Personne

n'est venu causer au séminaire que je voulais organiser sur ce sujet. Cela a été très clair.

Autre question ?

M. Bernard JACQUAND.- Médiateur, j'interviens en collectivités locales et en entreprises.

Je m'adresse à Monsieur Picard. Je voulais savoir quelle perception avaient les salariés, notamment dans la partie occidentale où est installé le Groupe, de cette action plutôt à versant sociétal. Est-ce que c'est un élément de valorisation, de fierté, ou bien est-ce une inconnue totale, c'est la « danseuse » ou c'est un argument de rentabilité qui prime ? Est-ce que cela a été mesuré ?

M. PICARD.- On n'a pas mesuré cela vraiment. A travers les contacts que j'ai personnellement avec les employés ici ou là, les employés chez Lafarge sont des gens qui sont très concrets, qui sont très attachés au concret. Autant un partenariat que l'on peut signer avec une grande ONG mondiale ne les intéresse pas tellement, autant des opérations concrètes qu'on fait en Afrique sur le sida, ils en retirent une grande fierté. Ils se sentent concernés. Ils se sentent fiers d'être membres de cette entreprise qui fait des choses. A partir du moment où c'est concret, les employés se sentent concernés.

M. LEON.- Merci de votre réponse.

J'aurais tendance à dire qu'il y a au sein des entreprises un gros travail à faire de mobilisation des entreprises. Je ferai par exemple un témoignage : à la Caisse des Dépôts, ils ont mobilisé leurs employés sur des actions bien précises de soutien sur des projets bien précis. Il y a cotisation des employés. Quand l'employé donne 10 €, l'entreprise 10

€ encore, cela sert à alimenter un projet d'aide de tout ce qu'on veut, d'énergie photovoltaïque, ou d'une pompe dans un village d'Afrique. Il y a des actions de communication en interne qui sont faites autour de cela.

Mais une entreprise comme Séché, que peut-elle faire elle-même dans ce domaine-là ?

M. GAUTHIER.- Je vais d'abord prendre un petit exemple que j'ai connu, puisqu'on a cité l'Inde, dans la province de Kerala, cela fait quelques années déjà. C'est la première fois où j'ai entendu parler de façon aussi construite du développement durable. Donc il ne faut surtout pas avoir d'a priori. De la même façon j'ai vu le meilleur et le pire loin et près de Paris.

L'attente des salariés par rapport à cela, est une attente réelle, lorsque vous discutez sur le terrain avec les agents. J'ai un exemple extraordinaire de quelqu'un dont la responsabilité est d'assurer le traitement des effluents liquides et qui, in fine, a un bassin qui sert de réceptacle avant le rejet dans le milieu naturel. Il en a fait une pisciculture. Là vous avez un espace assez extraordinaire, et d'ailleurs maintenant il associe ses pairs. Vraiment cela exprime toutes les attentes qu'il y a.

Autre exemple : au cœur de l'entreprise, à Laval, nous avons un écologue qui est membre de la Ligue de protection des animaux, qui en permanence réfléchit sur comment il peut faire évoluer ce milieu de notre centre là-bas. Et quand on discute avec les uns et les autres, ce sont des sujets qui reviennent systématiquement.

Il y a une dimension qui a été évoquée et je veux l'évoquer d'une façon non pas sibylline, mais d'une façon qui doit nous amener sans doute à travailler collectivement, c'est le comportement des syndicats par

rapport à cela, des comportements souvent proactifs, etc., mais il peut arriver parfois aussi qu'ils ont l'impression que, par rapport à cette écoute nouvelle que l'on a vis-à-vis des salariés, éventuellement il va y avoir d'autres rapports d'équilibre. Non. Je crois qu'il faut que chacun prenne sa place et chacun a sa place.

Moi j'observe à ce niveau-là, avec toute l'expérience que j'ai, qu'il faut que l'on réussisse au contraire à aller pas au devant, mais être capable de répondre à cette expression tout à fait extraordinaire des populations salariales d'ailleurs de plus en plus jeunes, parce que le temps a son effet sur moi, chaque jour qui passe... Cela veut dire qu'on a des nouveaux jeunes qui ont souvent des formations très supérieures à ceux que l'on pouvait avoir il y a 10 ans, 15 ans, 20 ans, et ce n'est pas du tout une critique pour les plus anciens qui par rapport à cela ont aussi une compréhension des sujets. Mais malgré tout vous sentez le mouvement venir -du moins c'est mon sentiment- très profond dans l'entreprise.

M. LEON.- C'est leur génération plutôt que la mienne qui est concernée par cette problématique.

On a parlé de la formation du personnel ou du sentiment des personnels en entreprise. J'aurais tendance à dire qu'elle est la force, qu'elle est le moteur. Les jeunes sont davantage sensibilisés, mais le rôle du management est primordial dans une entreprise. Il y a des entreprises où le management est totalement passif devant ces problèmes-là.

Vous parliez du problème des syndicats, mais lorsque j'entends le patron du MEDEF parler d'environnement ou de développement durable, je suis quand même assez effrayé de son manque de sensibilité réelle. En tout cas c'est ma perception, vous n'aurez peut-être pas la même puisque je crois que vous travaillez dans l'OPE, vous l'avez citée tout à l'heure...

M. GAUTHIER.- Il se trouve que le MEDEF m'a demandé d'aller représenter la France à (?) dans le cadre des discussions qu'il va y avoir sur la responsabilité sociale. Donc je n'ai pas grand chose à dire du MEDEF puisqu'il a choisi l'entreprise Séché Environnement, et ceci me paraît être un choix qui ne me choque pas profondément... Quant à la capacité qu'a le Président du MEDEF, je vais peut-être faire le grand écart si vous me permettez de le faire.

Mais le problème très concret, et cela a été dit, c'est que nous sommes en face d'abord d'un problème de comportement. Je vais prendre un exemple que tout le monde connaît, c'est le problème de l'accident. L'accident, ce n'est jamais une fatalité. Lorsque vous avez des TF1 de 60, 70, cela veut dire...

M. LEON.- Qu'est-ce que c'est le TF1 ?

M. GAUTHIER.- Le TF1, c'est le nombre d'accidents avec arrêt, multiplié par 1 million, sur le nombre d'heures travaillées. En terme de formule développée, c'est le taux de fréquence, parce qu'il y a le TF2, 3, 4, mais là il faudrait la journée...

Donc, quand vous avez un TF1 de 50 ou 60, et que votre objectif est de viser 0, parce qu'il n'y a pas de raison qu'il y ait des accidents, il faut des années et des années. Pourquoi ? Parce que lorsque vous verrez les problèmes de la réglementation et que vous rentrez dans les problèmes de comportement, pour modifier le comportement des individus, il faut des années et des années, quelle que soit votre capacité de persuasion, parce que cela passe par l'appropriation. Si les gens ne s'approprient pas vos idées et que vous êtes obligés de leur taper dans le derrière tous les matins, ce n'est pas possible pour personne, ni pour eux, ni pour nous. C'est un problème de

compréhension. Il faut tout d'abord que collectivement nous comprenions les problèmes.

On l'a dit, il faut s'engager, et s'engager c'est l'action. Il faut décroisonner. Quel travail de décroisonner... On a l'impression que les cloisons vont tomber toutes seules, mais non. Chacun a l'impression qu'on va « manger dans sa gamelle » et du même coup que sa vie de tous les jours va être remise en question. Pas du tout. C'est qu'on réinvente la subsidiarité.

La subsidiarité c'est, à l'intérieur de son périmètre, se « défoncer » pour donner le meilleur possible, mais dès qu'à l'intérieur de son périmètre on peut avoir une action qui a des incidences sur le périmètre autour, savoir se concerter, etc. C'est aussi la notion d'analyse de cycles de vie. C'est simple à dire, c'est plus difficile à mettre en œuvre tous les jours.

M. LEON.- On est bien d'accord. Dans les grands défis qui ont été définis par les Dialogues en Humanité, il y avait quelque part un défi aussi d'ordre anthropologique, connaissance de nos comportements anthropologiques.

D'autres questions ?

M. Philippe MARCEL (ADECCO).- j'aurais deux questions et une remarque.

Vous voulez diminuer l'effet de serre d'environ 20 %. Quelle conséquence cela a sur votre prix de revient ?

Deuxièmement, est-ce que vos consommateurs ou vos clients sont sensibles à l'effort que vous faites, et sont capables d'intégrer dans leur prix d'achat une augmentation par rapport aux prix que font certains de vos concurrents qui eux-mêmes ne font pas ce type d'effort ?

Troisième chose par rapport à la schizophrénie dont on a parlé. Il me semble que finalement, au bout d'un moment, pour les entreprises, la réelle question c'est le prix de vente de leurs produits. C'est : est-ce que leurs produits ou est-ce que le service vont être achetés ?

Autrement dit, le véritable pouvoir est-ce qu'il n'est pas celui du consommateur ? Est-ce que le consommateur dans sa réflexion, puisqu'on parle d'engagement, de comportement, est capable d'intégrer cela ? On a parlé de sobriété heureuse, donc soit il est capable de diminuer éventuellement sa propre consommation parce qu'il pense que c'est mauvais, soit il est capable d'augmenter le prix qu'il est prêt à consentir pour acheter le produit, sachant que dans certaines conditions il est fabriqué pour préserver finalement l'environnement.

Je crois que la question est là. C'est qu'est-ce que l'individu en tant que tel, et cela nous concerne tous, est capable de faire ? Est-ce que la recherche permanente du plus bas prix n'est pas totalement incohérente avec les belles idées qu'on évoque ici ?

M. LEON.- Je ne sais pas si l'on peut répondre aussi facilement que cela à cette question qui est quand même assez large. Est-ce que quelqu'un a une réponse dans la salle ?

Alors Monsieur Picard, votre réponse sur les prix de revient. Vous en sortez-vous, ou êtes-vous au bord de la faillite ?

M. PICARD.- Il s'agit surtout d'investissements, plus que de prix de revient. Si on calcule à la tonne de CO2 produit, le ciment est le produit avec la chaux, qui produit le plus de CO2 au million d'euros de chiffre d'affaires. Donc, pour répondre directement à votre question, on fait des investissements pour réduire nos émissions de CO2, et ces

investissements ont un effet qui s'amortit sur la durée, comme tous les investissements.

Deuxième partie de réponse : nos clients ne sont pas prêts à payer un « ciment vert » ou un ciment climatique, plus cher que le ciment du voisin. Donc ce serait complètement illusoire aujourd'hui. Je suis d'accord avec vous que ce que les économistes appellent l'internalisation des coûts environnementaux dans les prix de vente, serait effectivement un des moyens de résoudre cela. Mais vous voyez que dès que le prix du pétrole augmente, les transporteurs menacent de bloquer la France. Psychologiquement, le public et les consommateurs ne sont pas prêts à payer plus pour l'environnement, pour le climat. Je pense que cela finira bien par venir.

M. LEON.- Merci.

J'en profite pour accueillir Monsieur le Sénateur-maire.

Quelqu'un voulait posez encore une question, me permettez-vous de lui donner la parole ?

M. COLLOMB.- Tout à fait.

M. Yves LE BARS (ICVF).- ICVF, c'est l'association des ingénieurs en chauffage, en ventilation et froid en France et on regarde le panel global.

Ma question vient en prolongation de ce que vous avez dit sur le dégagement de CO₂, est-ce que cela part de l'extraction du produit jusqu'à la distribution, ou simplement d'un phénomène de fabrication dans les fours ?

M. PICARD.- Quand on regarde la globalité dans l'industrie du ciment, 90 % de l'émission au cours du cycle de vie se fait dans la cimenterie.

C'est pour cela qu'on se concentre sur ce qui se passe dans la cimenterie.

M. (?) .- Ma question complète celle de Philippe Marcel. Vous avez parlé de durabilité et de développement durable. Un des problèmes majeurs qui se pose concernant la durabilité, c'est la stabilité de la propriété d'entreprise et de l'actionnariat, notamment.

D'une part il y a la question : que dit l'actionnaire du coût qu'induit une politique de développement durable, et deuxièmement, quand il y a un engagement de l'entreprise dans la durée, comment est-il garanti, si l'entreprise est cotée ? Je pense que de ce point de vue-là les deux entreprises ont une situation un peu différente. J'ai cru comprendre qu'il y a un actionnariat plutôt familial et un actionnariat qui est coté sur le marché. Donc quels problèmes cela pose ?

M. GAUTHIER.- Sur ces aspects, c'est très clair. Cela a été évoqué, mais il ne faut pas oublier Kyoto. Les Américains ont pris position aujourd'hui, on verra demain. L'Europe par le biais de sa directive, rentre dans cette notion de **permis (?)** . Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que du même coup on aura une capacité d'apprécier le coût marginal : j'investis, j'achète des permis, etc., d'une part. D'autre part, nous avons **l'implantation de juin**, et nous avons les mécanismes de développement propre, qui permettront d'élargir la réflexion.

Bref, les problèmes environnementaux rentrent dans l'entreprise par la porte des directions financières, j'ai eu l'occasion de le vivre et ceci demeure réalité. A partir de ce moment-là, c'est vrai que nous avons une compréhension des problèmes qui devient je dirai plus intéressante, alors qu'il y a encore quelques années, le problème de

l'environnement c'était essentiellement une charge, il fallait une colonne de ceci, un dépoussiérant de cela, etc.

Donc, grâce à toutes ces réflexions qu'il y a eues autour de Kyoto, cela rentre vraiment dans l'entreprise.

Maintenant c'est vrai qu'in fine il faut bien satisfaire l'actionnaire, il faut bien continuer à payer ses salariés, etc. C'est tout le développement durable. Vous êtes à la recherche de cet équilibre ô combien difficile, social, environnemental et économique. J'allais dire c'est cela qui est intéressant... je ne sais pas, mais c'est le problème en tout cas.

M. LEON.- Avant de prendre encore une question, je voudrais dire que même au sein des Institutions internationales, on a vu les grands investisseurs financiers prendre position en juin dernier, en donnant des conseils aux entreprises et en attirant leur attention sur le fait qu'elles prenaient des risques à terme de voir les actions chuter, si elles ne prenaient pas en compte les responsabilités sociales et les responsabilités environnementales.

Cela a été signé par les 25 plus grandes Institutions financières au mois de juin dernier. On trouve cela où on veut, sur Internet et ailleurs. C'était quand même un texte qui, personnellement, m'a surpris, parce que voir les gestionnaires des actions d'entreprises prendre une position aussi claire, c'est une position beaucoup plus claire que celle de l'OCDE par exemple, qui s'est contentée de faire de l'allusion on va dire aux problèmes de responsabilités sociales et environnementales.

C'était une parenthèse que je tenais à souligner.

Nous allons prendre une dernière question, avant de faire la synthèse de la matinée, pour Monsieur le Sénateur-maire.

Mme Hélène COMBE.- Une remarque qui se termine par une question, pour revenir sur l'expérience de Lafarge en Afrique et peut-être aller en

sens contraire de ce qui a été dit tout à l'heure où on avait l'impression qu'on ne parlait pas de développement durable.

Il me semble au contraire qu'en terme de développement durable et en terme de rapport aux entreprises dans les territoires, c'est intéressant. Il me semble qu'en terme de développement durable, on est là au cœur de la question de la subsidiarité, de la responsabilité et de la reconnaissance des diversités culturelles.

Avec la notion de subsidiarité, il n'est pas question que l'entreprise prenne des compétences qui ne sont pas les siennes, mais néanmoins prenne ses responsabilités au plus proche du local sur la question du sida, responsabilités par rapport à ses salariés, et dans la reconnaissance de la diversité culturelle, qui m'intéresse fortement dans la façon dont vous êtes à l'écoute de la réalité des populations locales.

J'avais envie justement en sens inverse, de faire le parallèle avec l'entreprise (?) à Valenciennes, où on a accueilli cette entreprise dans la logique tapis rouge. On est souvent en France dans la logique tapis rouge ou carton rouge par rapport aux entreprises. A Valenciennes on a accueilli à bras ouverts une entreprise qui a nié cette diversité culturelle locale, qui a appliqué sa culture localement, mettant de côté de fait les personnes qui n'ont pas des capacités d'adaptation très fortes.

Il me semble qu'effectivement vous apportez dans cette perspective des éléments intéressants. Je remarque que ce n'est pas la première fois que des expériences de grandes entreprises françaises à l'étranger, sont particulièrement riches sur ce sujet.

La question que je me pose c'est : comment tirez-vous les enseignements de tout cela sur vos sites français ? Comment est-ce que vous avancez dans ce sens sur les sites français ?

Il y a aussi la question de l'évaluation que vous n'avez pas indiquée. On parlait tout à l'heure des acteurs concernés ou impliqués. Comment allez-vous envisager l'action d'évaluation de votre façon d'agir par rapport aux sites en Afrique, notamment l'évaluation avec les personnes impliquées sur le site ?

M. PICARD.- Je ne pense que je vais pouvoir répondre à la question concernant la France en particulier. Il faut voir qu'en Afrique on a une absence dramatique de structures et de présence des acteurs officiels, gouvernement, il n'y a pas de structure de santé, il n'y a pas de sécurité sociale, etc., alors qu'en France on est quand même bien pourvu de ce côté-là. Je ne pense pas que les sociétés comme Lafarge aient grand chose à faire pour résoudre les problèmes de santé.

En ce qui concerne la mesure, dans chaque pays nous nous sommes associés avec une association caritative humanitaire locale spécialisée en santé. Donc c'est elle qui nous donne le feel-back : est-ce que ce qu'on fait est bien, est-ce que c'est efficace, ou est-ce qu'on doit s'arrêter. L'objectif, c'est de passer la main à une autre structure. On est là pour amorcer une mécanique, une mécanique vertueuse, en espérant que très rapidement quelqu'un d'autre va reprendre le flambeau.

M. LEON.- Là on est aussi dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise. Il y a d'autres choses que je connais, qui ont été faites dans votre Groupe. Il y a notamment la reprise d'une usine qui a été fermée au Maroc, avec de très gros efforts pour remettre les gens en quelque sorte licenciés, dans le cycle du travail.

M. PICARD.- On a fait beaucoup plus, parce qu'on avait 100 personnes à recaser, et à l'issue de ce qu'on appelle le plan de redéploiement social, on a créé 250 emplois, c'est-à-dire que chaque employé qui a dû quitter notre entreprise, a créé en plus d'un emploi pour lui-même, 1,5 emploi. Là on est vraiment instigateur de l'opération, on a mis les moyens, c'est une équipe à plein temps qui a travaillé là-dessus.

Mme COMBE.- Juste pour expliquer la question du transfert, ce n'était évidemment pas sur le sida, mais la question des enseignements à tirer en terme de reconnaissance des diversités culturelles et des réalités locales.

M. LEON.- Merci.

Nous allons demander à Patrick Viveret de tirer les conclusions de cette matinée pour M. le Sénateur-maire.

Patrick, tu es connu pour ton pouvoir de synthèse. A toi.

M. VIVERET.- Evidemment c'est une synthèse subjective, mais qui est dans la logique de l'écologie personnelle qui a présidé à nos travaux.

Puisqu'à l'instant Hélène Combe vient d'évoquer le tapis rouge et le carton rouge, il me semble qu'il y a un fil rouge à travers nos débats, qui est un sentiment de gravité, je crois qu'il faut le dire, même si nous voulons le traiter de manière aussi ludique et festive que possible, et cette gravité résulte du sentiment de décalage entre la nature des défis et l'état actuel des avancées.

En effet, nous avons bien vu tout au long de la matinée qu'il y a des avancées réelles, non négligeables, qu'elles soient du côté des entreprises -on vient de l'évoquer- qu'elles soient du côté des autorités locales et des pouvoirs publics plus largement, qu'elles soient du côté

de la société civile. Mais entre ces avancées et la gravité des défis, on sent bien qu'il y a là un GAP qui risque d'être terrible pour l'ensemble de la collectivité humaine.

Ce fil rouge-là, on a, me semble-t-il, commencé à le décrire en regardant à la fois les échelles de territoires et puis les logiques d'acteurs.

Concernant les échelles de territoires, on a surtout évoqué trois grandes échelles de territoires.

On a parlé du niveau mondial, notamment avec Louise Lassonde sur le plan des avancées internationales, depuis la constitution même de la Charte des Nations Unies jusqu'aux récents engagements de Johannesburg, qui nous a bien montré à quel point il y avait des avancées importantes sur le plan mondial, mais à quel point aussi ces avancées restaient loin du compte par rapport aux enjeux.

On a beaucoup regardé aussi le niveau local. Hélène Combe, à la suite de Thérèse Rabatel qui a introduit nos travaux, a beaucoup insisté sur cette échelle de territoires, qui est directement décisive du point de vue de l'implication des acteurs.

Et puis, avec Michel Mousel qui nous a interpellés fortement, on a posé la question de l'échelle européenne, et du fait que l'on aimerait bien trouver sur les enjeux du mode de développement, le même degré de passion qu'on est en train de constater sur le plan politique à propos du débat sur l'Europe, mais que l'on aimerait bien trouver aussi dans le débat sur l'Europe, une exigence d'intelligence collective et d'alternative aux formes simplificatrices du débat, qui conduit à ce que très souvent la question européenne et la question du développement durable sont dans deux bocalux séparés, de la même façon que les enjeux économique-sociaux d'une part, et les enjeux écologiques d'autre part, restent, contrairement à ce qu'on dit toujours, avec les trois piliers du développement durable, de façon quasi schizophrénique, le rapport

entre le Sommet de Cardiff du côté écologique, et le Sommet de Lisbonne du côté économique-social, montrant bien à quel point il y a un grand décalage.

Il y a paradoxalement un absent dans ces trois échelles de territoires, c'est qu'on a peu, voire pas parlé du niveau national, sauf à dire qu'il y avait quand même, en particulier pour la France, une question qui est tout à fait majeure, qui est que dans les effets de décalage que nous évoquons, la France est en train de devenir championne du monde du décalage entre les proclamations les plus radicales et l'effectivité extraordinairement pauvre des actes.

C'est quand même une interpellation qui nous est propre, puisqu'on est ici avec une majorité de Français, qui pose une vraie question sur le rôle international de notre pays du fait de l'ampleur de ce décalage.

Donc trois grandes échelles de territoires, principalement.

Ensuite, trois groupes d'acteurs.

Evidemment, les acteurs de la démographie locale elle-même, les rôles des entreprises -on vient d'en parler beaucoup- le rôle des collectivités territoriales -et Dieu sait Gérard si, avec Lyon, la Communauté Urbaine, et le rôle international de Lyon, tu es en interaction avec ces deux groupes d'acteurs- et puis les acteurs du côté associatif, les acteurs du côté de la société civile, qu'elle soit locale, européenne, ou mondiale.

Et puis, à travers cette tension dynamique entre les territoires et les acteurs, il me semble que trois mots-clé se sont dégagés concernant à la fois des avancées, mais aussi des questions.

L'un était notamment posé par Lionel Roche à partir de l'expérience des entreprises et autour du débat entre dialogue ou controverse et sur la question du consensus. Il me semble qu'au fur et à mesure que nous avançons dans nos débats, c'est moins le « ou » qui est important que le « et ». Est-ce que dialogue et controverse ne sont pas les conditions

mêmes de construction d'un consensus au sens fort du terme, c'est-à-dire pas du tout ce consensus réduit aux acquêts qu'on appelle le « consensus mou », mais le consensus au sens étymologique qui est la construction d'un sens commun, et on ne construit pas un sens commun sans faire la place aux controverses, à la conflictualité, au désaccord, etc.

Nous le voyons bien par exemple dans le débat avec les entreprises, mais on le verra très probablement aussi avec les acteurs publics, entre les éléments d'avancées et les éléments d'interpellation sur le thème : est-ce qu'on est vraiment sûr qu'on est sorti du marketing publicitaire en matière de développement durable ? Est-ce qu'on n'est pas dans un nouveau trafic d'indulgence où on ferait d'autant plus de proclamations écologiques, éthiques et citoyennes, que par ailleurs l'essentiel de l'économie, notamment sous ses formes spéculatives, elles, elles sont parties directement dans l'autre sens ?

Cette question-là nous interpelle véritablement et donc la construction d'un sens commun qui est au cœur de tous nos débats, elle fait la place nécessairement, à ce moment de la controverse, à ce moment de la construction, des désaccords.

Un deuxième mot-clé, me semble-t-il, qui est revenu en permanence dans la matinée, c'est la question des engagements et des engagements mutuels. C'est-à-dire : face à la gravité des situations, nous ne pouvons avancer qu'à partir de ces forces de vie qu'on a évoquées à plusieurs reprises dans d'autres séquences de Dialogues en Humanité, à une période critique de l'histoire humaine où la force des pulsions mortifères -c'est (?) qui évoquait Freud en 1930- il y a besoin des forces de vie. Et ces forces de vie, ce n'est pas en attendant perpétuellement que les autres commencent à bouger, qu'elles peuvent se produire, c'est-à-dire : comment chacun des acteurs ici présents, que ce soit personnellement, que ce soit collectivement,

nous nous engageons mutuellement dans d'autres modes de consommation, de production, de vie, de relations inter-humaines, etc. On a, y compris fait référence à un projet d'appel qui se termine par un engagement mutuel, qui a été distribué au cours de cette séance.

Le troisième mot-clé, qui fait le lien avec la question du tapis rouge et du carton rouge, c'est la question de l'évaluation, évaluation évidemment dans le domaine économique. On n'avancera véritablement sur des changements de postures du côté des modes de production et de consommation, que si les critères mêmes d'évaluation, des critères de rentabilité écologique et sociale, au sens où l'entendent nos amis Québécois, bougent. Sinon, on continuera à faire des proclamations de type Bio, de type Johannesburg, mais derrière ces proclamations, si nos systèmes d'évaluation, que ce soient ceux des prix de revient -la question qui a été évoquée tout à l'heure- que ce soient ceux des indicateurs de richesse, que ce soient ceux du rapport à la monnaie, qui eux restent calés sur l'ancien modèle, l'ancien paradigme, qui est celui du productivisme industriel et marchand, nos proclamations finiront par rester lettres mortes.

Donc, nous avons à la fois une vraie question sur la nature des systèmes d'évaluation, dans l'ordre de l'économique, du social, par rapport à l'écologique, mais Gérard, nous avons aussi la même question à nous poser par rapport à nos responsables publics.

Si les systèmes d'évaluation de la responsabilité publique, restent des systèmes marqués par l'ancien paradigme, qui est le paradigme de la posture du pouvoir comme droit à la domination d'autrui, plutôt que du pouvoir comme capacité de création coopérative, si la nature des élections, la nature des sanctions publiques, reste calée sur l'ancien paradigme, rien ne permettra véritablement que les responsables publics se trouvent récompenser quand ils s'engagent véritablement dans la voie du changement de mode de développement, ils

continueront à être récompensés sur des critères qui sont en grande partie contre-productifs.

Donc je crois que cette question d'évaluation que nous avons beaucoup abordée dans le domaine de l'entreprise, ce serait aussi intéressant avec toi de voir comment elle peut bouger sur le plan d'un autre rapport au politique et à la citoyenneté.

(applaudissements)

M. LEON.- Merci Patrick.

Donc c'est Gérard COLLOMB qui va maintenant prendre la parole. Je rappelle qu'il est l'initiateur de ces Dialogues en Humanité, et j'ai été particulièrement heureux de participer à l'organisation de cette journée, en préface du Salon Pollutec, qu'il va inaugurer avec le Ministre de l'Environnement demain matin.

(applaudissements)

M. COLLOMB.- Mesdames, Messieurs, c'est toujours difficile d'avoir le niveau conceptuel de Patrick Viveret, aussi n'essaierai-je pas d'avoir le même niveau conceptuel. Je me contenterai simplement de faire quelques réflexions, quelques analyses.

Premièrement, comme vous le voyez à travers ces deux événements, aujourd'hui Dialogues en Humanité et demain Pollutec, Lyon est à la fois une ville qui bouge, qui bouge profondément, et puis elle se veut en même temps une ville qui pense, c'est-à-dire qu'elle essaie de réfléchir sur son action, et je veux dire qu'évidemment le court-termisme est toujours quelque chose à la fois de tentant, l'action pour l'action, parce que c'est quelque chose qui est satisfaisant, on voit les choses bouger, mais évidemment l'action n'a pas de sens si on ne se donne pas les

moyens de réfléchir de temps en temps, en prenant d'abord du recul par rapport à ce qu'on a fait, et ensuite d'essayer de penser à l'avenir à partir des analyses qu'on a pu tirer du bilan de l'action.

C'est ce que nous essayons de faire, en faisant en sorte que dans toutes les dimensions de notre action, nous puissions mêler une réflexion sur l'action et une réflexion qui soit une réflexion plurielle, en essayant de mettre ensemble des femmes et des hommes qui ont un point de vue différent des mêmes aspects. C'est ainsi qu'aujourd'hui il y a à la fois des intellectuels, des membres d'associations, des chefs d'entreprises.

C'est ce que nous ferons dans quelque temps à propos d'un grand événement mondial que nous organisons à Lyon, qui s'appelle Biovision, que vous connaissez peut-être. Biovision, c'est un lieu qui rassemble sur l'avenir des biotechnologies, mais plus généralement sur l'évolution de l'espèce humaine au travers des découvertes scientifiques qui peuvent changer l'homme tout simplement, à la fois des scientifiques, en même temps des chefs d'entreprises, et aussi la société civile et un certain nombre de philosophes, de sociologues, qui peuvent apporter un regard extérieur aux phénomènes en cours, de manière à poser un certain nombre de questions, questions qui ne sont pas d'ailleurs des questions tout à fait simples. On voit bien que les points de vue sont sinon contradictoires, au moins d'angles différents, et qu'il faut rechercher une synthèse, mais que cette synthèse n'est pas forcément évidente.

Je reviens par exemple sur tout le problème des cellules souches, la difficulté de résoudre cette contradiction qui est qu'en même temps ces recherches permettent de résoudre des maladies qu'on croyait tout à fait insolubles jusqu'à présent, et qu'en même temps si on va jusqu'au bout de la logique, à travers le clonage, etc., on peut fabriquer un nouveau type d'humanité totalement hybride où on sera finalement entre

le naturel et puis un artificiel, une humanité totalement construite. Il y a d'ailleurs des gens qui vont jusqu'au bout de la logique. Je pense à l'Américain (?) qui dit : nous allons maintenant devant un autre type d'humanité, que nous allons construire nous-mêmes. Cela peut donner quand même à penser et quelquefois faire un peu peur, d'avoir cette espèce d'humanité mutante.

Ces problèmes, bien évidemment on les retrouve partout. On les retrouve dans les entreprises, dans la société à tous ses niveaux, au niveau mondial, au niveau européen, au niveau national et au niveau local.

Moi je suis quelqu'un qui a une vision plutôt optimiste sur le devenir de l'humanité, parce que je pense que chaque fois l'humanité sait résoudre les problèmes qui apparaissent, qu'en même temps qu'elle produit ces éléments de destruction, en même temps elle est capable de réfléchir sur ce que peuvent être ces moyens de destruction et qu'en même temps elle est capable de fabriquer des antidotes à ce qu'elle peut secréter de dégénérescence et de difficultés pour la survie de l'espèce humaine.

D'abord, je ne pense pas que du point de vue environnemental, le passé ait été un passé idyllique. Lorsqu'on lit les textes du Moyen Age sur les rues de Paris, les rues de Lyon, on s'aperçoit que l'écologie urbaine n'était peut-être pas tout à fait ce qu'elle est aujourd'hui.

Je me souviens que j'avais été frappé lorsque j'étais allé en Yougoslavie tout de suite après la période communiste. Un maire me recevait dans son bureau, il avait un très grand tableau dans son bureau et il voulait me montrer comment il progressait en rattrapant l'Europe occidentale. Il me montrait ce tableau qui était rempli d'usines, où il y avait des fumées de partout. Pour lui c'était le comble du modernisme, et on voit bien que nous nous étions déjà passés à une autre phase, où cela c'était plutôt du rétrograde que du modernisme.

Donc on s'aperçoit que l'on progresse dans la prise en compte des problèmes de développement durable et des problèmes environnementaux.

On voit bien que pendant longtemps par exemple les Chinois ne se sont pas posés les problèmes d'environnement et de développement durable de manière extrême, et que peut-être aujourd'hui il y a un basculement qui est en train de se faire. Ils découvrent tout d'un coup que leur modèle de construction de leurs villes, par exemple, n'est pas durable très longtemps. Donc ils sont en train de changer de considérations.

Demain à mon avis dans le Salon Pollutec, ce sera une grande part des visiteurs qui viendront parce qu'ils se rendent compte maintenant de la nécessité de prendre en charge ce qui n'avait pas été pris en charge hier, le problème des déchets, de l'assainissement, de la qualité de l'eau, etc., etc., qui sont des problèmes maintenant qui deviennent des problèmes premiers, avec quelque chose qui n'était pas entré dans leur conscience, mais qui à mon avis n'est entré dans leur conscience que dans les quelques derniers mois, le respect du patrimoine historique.

On sait que pour les Jeux Olympiques à Pékin, ils ont rasé des quartiers entiers. On a eu une délégation il y a très peu de temps qui est allée visiter le site historique du Vieux Lyon. Tout d'un coup ils prenaient conscience que la préservation de tels sites pouvait donner une incomparable dimension à des pays ou à des villes, et donc avoir une autre vision.

Nous, nous avons eu la même chose. Louis Pradel, un de mes prédécesseurs, voulait raser le Vieux Lyon pour monter plus facilement sur le plateau du 5^{ème} arrondissement. Donc on a tous eu nos périodes de destruction massive, et puis ensuite une réflexion et peut-être une prise en compte d'une réalité plus complexe.

Je dirai quelques mots sur la ville, puisque je ne vais pas prendre position par rapport aux chefs d'entreprises qui sont ici et qui savent

bien qu'il y a une demande de la société. Quand tout à l'heure Patrick Viveret disait : est-ce que c'est un effet cosmétique de parler de sociétal, d'environnemental dans les entreprises, je dirai que même si c'est un effet cosmétique, c'est déjà une première prise de conscience, parce que cela veut dire que les industriels je dirai presque dans leur majorité, maintenant s'aperçoivent que c'est une vraie demande de la part de la société. Et comme la société c'est leurs consommateurs, il y a une prise en compte de la considération, en sachant qu'il y a un secteur entier de la population qui demande à ce que ces questions soient prises en compte et qu'elles pèsent dans leur comportement de consommateurs, qu'ils peuvent être capables de faire jouer d'autres ressorts que le meilleur prix à un moment donné, que d'autres arguments peuvent entrer dans leur démarche de consommateurs.

Pour en revenir au territoire de la ville de Lyon et de l'agglomération lyonnaise, je dirai même de la métropole lyonnaise, nous voyons bien que nous sommes face à de très grands challenges.

Le premier challenge, c'est à la fois de pouvoir gérer une métropole sans en faire une mégalopole, c'est-à-dire être capable de faire en sorte qu'on empêche un développement qui serait continu, qui aboutirait finalement au phénomène de l'Île de France où on n'arrive plus à maîtriser la ville, où elle s'étalerait sur des dizaines et des dizaines de kilomètres. Donc le premier point est de maintenir des coulées vertes autour de la ville-centre. A Lyon elles sont très importantes.

On voit bien déjà que par exemple à travers la construction en diffus, cela commence à s'étendre très loin de la ville-centre, et que tel bourg qui était un bourg totalement agricole il y a encore 10 ou 15 ans, aujourd'hui a une population de néo-ruraux ou d'ex urbains, et que les gens en fait viennent à Lyon tous les jours travailler, même s'ils habitent

à 70 kilomètres, ce qui évidemment pose un autre problème, qui est celui de la mobilité et des déplacements urbains.

Donc nous avons ce premier défi.

Le deuxième défi, c'est celui de la mobilité urbaine, et là nous sommes en train de mettre toute une série de phénomènes d'une construction d'une intermodalité, avec soit la SNCF, nos réseaux urbains, les modes de déplacements doux. C'est de faire en sorte que la ville elle-même puisse être une ville durable et une ville de l'environnement, où la nature en particulier garde ses droits de cité. Je dois dire que nous avons la chance à Lyon d'avoir deux fleuves et des balnes qui ont empêché par le passé une certaine constructibilité, et donc nous gardons encore des espaces verts nombreux, et que l'on peut voir la nature présente même au cœur de la ville.

Nous sommes en même temps en train de lancer de très grandes opérations pour la réintroduire. Je donnerai simplement l'exemple des berges du Rhône, qui va faire qu'on aura finalement une nature qui sera présente sur plusieurs dizaines de kilomètres si on va jusqu'au Parc de Miribel-Jonage. Donc ce sera quelque chose d'extrêmement important.

Et puis il y a ce que l'on fait en matière de ramassage des déchets. Je crois que nous sommes la seule grande ville qui pratique sur cette échelle le tri collectif, l'amélioration de nos usines d'incinération pour les mettre en avance même des directives européennes, ce que nous faisons sur nos usines d'assainissement pour nous insérer dans les programmes « Rhône propre vers une Méditerranée propre ».

Bref, c'est toute une série d'actions que nous avons commencé à entreprendre depuis déjà longtemps, que nous sommes en train d'englober dans un Agenda 21, avec une réflexion sur ce que Patrick Viveret appellerait l'empreinte écologique, pour voir effectivement si nous progressons ou si nous régressons lorsqu'on regarde un certain nombre de facteurs objectifs de la ville.

Enfin, le dernier point qui est fondamental pour nous, et je crois pour l'ensemble des agglomérations de notre pays, c'est celui de la mixité sociale avec, comme dans toutes les grandes agglomérations, une espèce de coupure spatiale de plus en plus forte, très connue, la gentrification du centre-ville, une première couronne de banlieue qui se paupérise et n'accueille plus que les exclus, avec un fort phénomène d'ethnisation de ces quartiers, et puis ceux qui ne pouvaient pas être au centre-ville et qui ne voulaient plus vivre dans la première couronne, qui s'en allaient comme je le disais tout à l'heure sur la seconde ou la troisième couronne, à 40 ou 50 kilomètres de la ville.

Nous faisons le pari, parce que nous sommes encore à taille humaine, avec 1,5 million d'habitants, de pouvoir reconstruire tout cela, reconstruire une ville de mixité, et nous faisons de grandes opérations qui à la fois réintroduisent de l'habitat social et de l'habitat intermédiaire pour les couches moyennes, au cœur de la ville, et qui en même temps réintroduisent des couches moyennes dans la première couronne. Nous avons la chance à Lyon d'avoir encore beaucoup de terrains disponibles, sans doute avec la première couronne 500 à 600 hectares, et peut-être plus, de terrains disponibles. Cela permet de reconstruire une ville et donc de construire la ville de l'avenir.

J'ai souvent l'habitude de dire : c'est dans les villes que s'est construit au XVI^e siècle, un certain modèle culturel, un certain modèle intellectuel, que se sont développées les formes artistiques. Cela a donné l'humanisme sur lequel nous avons vécu aujourd'hui.

Je pense très fortement que le XXI^e siècle sera un monde essentiellement urbain. Il faut être capable de construire aujourd'hui dans ces villes, l'humanisme du XXI^e siècle, dans lequel les problèmes de développement durable seront une composante première.

(applaudissements)

M. LEON.- Merci.

Nous levons la séance de ce matin et nous nous retrouverons pour les ateliers de cette après-midi.